



Rapport de
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
2022



ABREVIATIONS

A

ASMAR : Assurance Maladie à la Retraite
AGF : Administration Gestion Finances
AZ : Agent de Zone

B

BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BC : Bon de Commande

C

CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CA : Conseil d'Administration
CDG : Comité de Direction Générale
CSST : Comité Sécurité Santé au Travail
CME : Centre des Métiers de l'Electricité
CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

D

DCCMRC : Direction Centrale Commerciale Marketing et Relation Commerciale
DCRH : Direction Centrale Ressources Humaines
DMT : Direction de la Médecine du Travail
DP : Direction du Patrimoine
DR : Direction Régionale
DLF : Direction de la Lutte contre la Fraude
DDO : Distillate Diesel Oil (combustible)
DCTET : Direction Centrale Transport d'Energie et Télécommunication
DD : Développement Durable
DEXI : Direction Exploitation Intérieure
DEXA : Direction Exploitation Abidjan

DC : Distribution Commercialisation
DAMI : Direction Adjointe Maintenance Intérieure
DUH : Direction Usine Hydraulique

E

EGS : Environnement Gouvernance Social
ER : Electricien Réseau
EP : Eclairage Public

F

FCP : Fond Commun de Placement

G

GS2E : Groupement de Services de l'Eau et de l'Electricité
GWh : Gigawatt heure

H

HVO : hydrotreated Vegetable Oil (Huile végétale hydrotraitée)

K

kV : kilovolt

M

MA2E : Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Electricité
MW : Mégawatt

N

NEC : Nouvel Engament Client

O

ODD : Objectifs de Développement Durable
O : Opportunité

P

PCB : Polychlorobiphényles
PEPT : Programme Electricité Pour Tous
PA ESG : Plan d'Action Environnement Social et Gouvernance
PS CADRE : Plan Social Cadres

R

R : Risque
RSE : Responsabilité Sociétale d'Entreprise

S

SMES : Système de Management Environnemental et Social
SMQSE : Système de Management Qualité Sécurité et Environnement
SGA2E : Société de Gestion pour les agents de l'Eau et de l'Electricité
SMAC : Système de Management Anti-corruption
Smé : Système de Management de l'énergie
SF6 : Hexafluorure de soufre

T

TST BT : Travaux sous Basse Tension
TAG : Turbine à Gaz

V

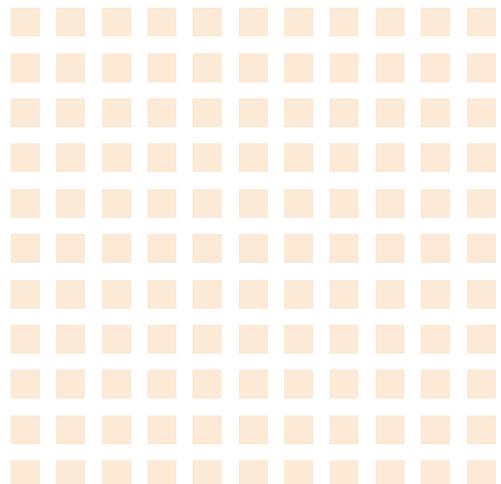
VME : Visite Médicale d'Embauche
VSA : Visite Systématique Annuelle
VMS : Visite Médicale de Service
VRT : Visite de Reprise de Travail
VLT : Visite des Lieux de Yravail

Ce rapport a été rédigé sous la supervision de la Direction de la Documentation RSE et Conformité

Les illustrations proviennent de la photothèque de la CIE

Coordination

Secrétariat Général de la CIE



SOMMAIRE



1 Construire une gouvernance forte



2 Développer le capital humain



3 Préserver l'environnement et intégrer le changement climatique



4 Rendre accessibles les services essentiels de la vie et contribuer au développement local

EDITORIAL	4	CHAPITRE 4	
Notre actionnariat	5	Rendre accessibles les services essentiels de la vie et contribuer au développement local	59
Nos entités juridiques et filiales	5		
Nos chiffres clés et impacts	6		
Notre modèle d'affaires	7		
CHAPITRE 1			
Construire une gouvernance forte	17		
1. Décider avec des organes structurés	18	1. Servir les Etats – Développer les partenariats publics-privés	60
2. Pérenniser une gouvernance responsable	19	2. Servir les consommateurs	63
3. Placer l'éthique et l'anticorruption au centre de notre gouvernance	20	3. Intégrer l'innovation	67
4. Evaluer et certifier les systèmes de management	22	4. Etendre l'accès aux plus démunis	68
5. Démarche de responsabilité sociétale (RSE)	24	5. Inciter les clients à une consommation durable	69
6. Autres Certificats	25	6. Nourrir les liens de proximité avec les communautés d'accueil	70
CHAPITRE 2		ANNEXES	77
Développer le capital humain	27		
1. favoriser l'emploi durable	28	Table de concordance des éléments de la note 35	78
2. Protéger les collaborateurs	32		
3. Renforcer la santé et la sécurité au travail	37	Synthèse des Indicateurs de performance	80
4. Investir dans la formation	41		
CHAPITRE 3		Indicateurs sociaux	80
Préserver l'environnement et intégrer le changement climatique	45	Indicateurs environnementaux	82
1. Améliorer les rendements	46	Indicateurs sociétaux	87
2. Maîtriser nos émissions polluantes	51		
3. Lutter contre le changement climatique	55		

Transformer et adapter notre modèle opérationnel pour la satisfaction de nos parties intéressées



Ahmadou BAKAYOKO
Directeur Général

La nouvelle convention de concession signée en octobre 2020 ainsi que les attentes de nos parties prenantes induisent des attentes de plus en plus fortes en termes de performances opérationnelle, technique et financière. Par ailleurs, le contexte dans lequel la CIE exerce sa mission de service publique connaît de fortes mutations.

En tant que partenaire historique de l'Etat dans le secteur de l'énergie, nous devons en permanence transformer et adapter notre modèle opérationnel en vue de satisfaire nos parties intéressées et répondre aux enjeux de développement durable de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, nos objectifs stratégiques fixent le cap de nos priorités afin de poursuivre notre mission et de relever les défis auxquels nous sommes confrontés dans la fourniture de l'électricité. Nos engagements en matière de gestion de la sécurité des tiers, en faveur d'une bonne gouvernance et de la maîtrise de nos impacts environnementaux sont consolidés à travers un système Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) qui s'adosse sur les référentiels Internationaux et dont la mise en place est en cours.

L'année 2022 a été ainsi marquée par la poursuite des actions de réduction des accidents des tiers ; par l'intégration de solutions d'efficacité énergétique dans nos services de commercialisation en vue d'aider nos clients à moins consommer.

Cette année a également été articulée autour des pistes de réflexion pour définir des objectifs de réduction de notre empreinte carbone et pour élaborer notre politique climat en cohérence avec les orientations de la Côte d'Ivoire.

Ces actions internes d'amélioration se veulent cohérentes avec les objectifs stratégiques de la CIE qui sont de :

- **Garantir la disponibilité d'une énergie électrique de qualité,**
- **Mettre en œuvre une expérience client de référence,**
- **Respecter les obligations légales et contractuelles,**
- **Mettre en place une bonne gestion des risques et être une référence en matière de RSE,**
- **Assurer une rentabilité afin de garantir une politique sociale ambitieuse, de jouer un rôle actif et structurant dans la transition énergétique.**

Ce rapport 2022, traduit notre engagement à long terme et nos résultats en matière de développement durable, il se veut surtout être une démonstration par les faits et les exemples de nos initiatives.

Je vous invite donc à lire cette neuvième édition de notre rapport de Développement durable, qui s'inscrit pleinement dans notre devoir de transparence sur nos activités vis-à-vis des pouvoirs publics, des actionnaires, des clients et plus largement de l'ensemble des parties prenantes. ■





Notre actionnariat

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est une société anonyme de droit ivoirien créée en 1990. Sa raison sociale ainsi que ses obligations sont définies par l'Etat de Côte d'Ivoire à travers la nouvelle convention de concession ETAT-CIE (2021-2032) signée le 1er octobre 2020.

Son capital social d'une valeur de 14 milliards de FCFA, est ouvert à hauteur de 30% au public depuis sa cotation à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM - UMOA) en 1992.

Il est principalement détenu par la société ERANOVE (54%) et par l'État de Côte d'Ivoire (15%). Le capital restant est réparti entre divers porteurs représentant 26% de l'actionnariat et les collaborateurs de la CIE présents à hauteur de 5% par le biais de leur Fonds Commun de Placement (FCP).

Le cours de l'action au 30 décembre 2022 s'établit à 1 990 FCFA, soit une hausse de 5% par rapport à fin décembre 2021.

Pour la 8ème année consécutive, l'agence de notation financière Bloomfield Investment a attribué à la CIE une **note AA+ sur le long terme** avec une perspective positive et **une note A1+ sur le court terme** avec une perspective stable. Cette notation couvre la période d'août 2022 à fin juillet 2023.

Nos entités juridiques et filiales



GS2E (Groupements des Services de l'Eau et de l'Electricité) créée en juillet 2006 en partenariat avec un capital de 640 MFCFA, dont CIE détient 67% (428,8 M FCFA).

67%



SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité) créée le 13 Septembre 2011, avec un capital de 260 MFCFA, dont CIE détient 60% (156 MFCFA).

60%



AWALE Corporation SA créée en 2014, avec un capital de 820 MFCFA, dont CIE détient 51,6% (425,11 M FCFA).

51,6%



SMART ENERGY créée en 2016, avec un capital de 1 640 MFCFA, dont CIE détient 77,56% (1 271,98 M FCFA).

77,56%



Nos chiffres clés et impacts

LES SALAIRES

4995



collaborateurs

- 4580 CDI (91,70%)
- 415 CDD (8,30%) ;
- 1 173 collaboratrices (23,48%) ;
- 1 256 MFCFA de dépenses de formation ;
- 2 935 MFCFA de FCFA de dépenses volontaires en avantages sociaux ;
- 1 631 MFCFA de fonds alloués aux prêts internes.

LES ACTIVITES

1875,53



GWh énergie produite

- 704 MW Puissance installée ;
- 85,13% de taux de disponibilité des groupes thermiques ;
- 86,32% de taux de disponibilité des groupes hydrauliques ;
- 11 959 GWh d'énergie transportée et distribuée ;
- 972,6 GWh d'énergie exportée vers les pays voisins ;
- 904 321 foyers d'éclairage public télégérés.

LES COMMUNAUTÉS

3 646 619



clients

- 251 133 branchements sociaux ;
- 28h56mn de Temps Moyen de Coupure ;
- 106 520 abonnés enregistrés à la E-agence pouvant consulter leurs factures sur le site en ligne ;
- Plus de 475 MFCFA consacrés aux actions RSE

L'ENVIRONNEMENT

1 372 875



tCO2eq

- 23 % de la production électrique issue de l'hydroélectricité ;
- Certification ISO 14001 des usines de production.



Notre modèle d'affaires

Notre écosystème d'affaires



Nos ressources



HUMAINES

Équipes formées et mobilisées

Emplois justes et durables

Protection sociale avancée



FINANCIÈRES

Cotée à la BRVM
Valeur de l'action au 31/12/2022 1 990 FCFA

Notation financière :
AA+

Chiffre d'affaires 2022 748,7 Mds



INDUSTRIELLES

Production :

- 6 barrages hydroélectriques (604 MW)
- 1 centrale thermique (100 MW)

Transport :

- 67 postes de livraison vers les réseaux de distribution

Mouvement d'énergie :

- 42 unités de production raccordées
- 7 484 km de réseaux électrique transport
- 4 interconnexions HTB transfrontalières (Mali, Burkina Faso, Ghana, Libéria/Sierra Leone/ Guinée)
- 4 interconnexions HTA (Mali, Burkina, Liberia, Ghana)

Distribution :

- 56 245 km de réseaux électrique de distribution
- 18 558 postes de distribution ;
- 14 centrales isolées ;
- 124 centres d'accueil clientèle,
- 5 points de service
- 1 corner



ENVIRONNEMENTALES

Réservoirs hydrauliques
volume d'eau turbinée
17 658 001 391 m³

Consommation
181 269 709 m³ de gaz naturel

Besoin en électricité :
consommation d'énergie électrique (production + bureau)
31,65 GWh



Nos métiers et activités

NOTRE MISSION



Fournir une électricité et des services de qualité pour améliorer les conditions de vie des populations et contribuer au développement économique et durable de la Côte d'Ivoire.

NOTRE AMBITION



Être un partenaire privilégié de la population et de l'Etat Ivoirien dans la fourniture de services énergétiques.

NOTRE STRATEGIE



- Garantir la disponibilité d'une énergie de qualité
- Mettre en œuvre le nouvel engagement client
- Respecter les obligations contractuelles
- Mettre en place une bonne gestion des risques et être une référence en matière de RSE
- Assurer une rentabilité pour une ambitieuse politique sociale.

NOS METIERS / NOS IMPLANTATIONS



- Gestionnaire du service public d'électricité,
- Formation aux métiers de l'électricité,
- Proposition de solution d'efficacité énergétique sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire

Notre chaîne de valeurs



Gestion de la relation avec les autorités concédantes



Exploitation et maintenance des ouvrages de production



Supervision des mouvements d'énergie



Gestion du réseau de transport interconnecté



Distribution



Commercialisation



Gestion de la relation client

Les facteurs clés de performance et de résilience de nos activités

- Un actionariat stable et une gouvernance forte.
- Une relation de confiance avec l'Etat concédant.
- Une parfaite connaissance des infrastructures exploitées depuis plus de 30 ans.
- Une expertise métier reconnue en Afrique de l'ouest.
- Un développement continu des compétences de nos collaborateurs.
- Une triple certification QSE du pôle Production, Transport et Mouvement d'Energie.
- Une certification en efficacité énergétique
- Un engagement RSE exemplaire autour des ouvrages de production.

Nos marchés et nos clients

NOS MARCHES

- La délégation de services publics d'électricité.
- La Côte d'Ivoire et les pays voisins interconnectés à son réseau national.
- L'efficacité énergétique.
- La formation au métier de l'électricité.

NOS ENJEUX

- Garantir la disponibilité d'une énergie électrique de qualité, accessible à tous, sur toute l'étendue du territoire ;
- Mettre en œuvre le nouvel engagement client pour une expérience client de référence ;
- Respecter les obligations contractuelles ;
- Mettre en place une bonne gestion des risques et être une référence en matière de RSE ;
- Assurer une rentabilité qui garantit une politique sociale ambitieuse



Nos valeurs



La conformité

La conformité de nos activités aux lois et règlements de Côte d'Ivoire, au contrat de performance qui nous lie à l'État, aux règles, procédures et instructions de travail, qui régissent nos activités quotidiennes sont des facteurs déterminants de la stabilité et de la performance de notre entreprise et ce faisant, de la qualité de service que nous délivrons aux populations de Côte d'Ivoire.



L'intégrité

L'intégrité est une valeur morale que partagent tous les collaborateurs de la CIE afin d'assurer la loyauté de nos pratiques au profit de toutes nos parties prenantes. L'intégrité nous appelle notamment à lutter contre la fraude, la corruption, contre toute pratique discriminante et discriminatoire qui n'aurait d'autre effet que de porter atteinte à la reconnaissance des valeurs et de l'expertise de nos collaborateurs.



Le professionnalisme

Le professionnalisme est la valeur fondamentale gouvernant les actes quotidiens de tous nos collaborateurs. Il nous enjoint à accomplir nos tâches avec rigueur, diligence et un sens élevé des responsabilités, à garantir la satisfaction de nos clients par des prestations de qualité, dans le respect de la personne humaine et de l'environnement.



La performance

La performance est seule garante de la qualité et de la disponibilité du service public d'électricité. Cette exigence nous enjoint à accomplir chacune de nos tâches avec rigueur et diligence ; à assurer une qualité élevée de formation initiale et continue de nos collaborateurs, à promouvoir un sens élevé des responsabilités pour garantir la satisfaction de nos clients.



La solidarité

La solidarité est une valeur traditionnelle de la culture africaine que nous érigeons au rang des principes de management de notre entreprise, liant esprit d'entreprise et esprit de famille. Ce socle de notre politique sociale permet à nos collaborateurs d'exercer pleinement leurs missions, en se sachant protégés des vicissitudes de la vie quotidienne.



La responsabilité

La CIE est une entreprise citoyenne et responsable ; cette valeur nous enjoint à prendre en compte et concilier les intérêts de toutes nos parties prenantes dans l'exercice de nos activités, en prônant le respect des règles éthiques et déontologiques de notre entreprise, en témoignant de la bonne exécution de nos activités par la communication de rapports d'activités et de résultats vérifiables.

Analyse des risques RSE

L'analyse des risques extra-financiers a été conduite selon la méthodologie suivante :

- Identification des enjeux sectoriels en matière de développement durable ;
- Détermination des risques et opportunités significatifs liés à des facteurs non-financiers pouvant menacer la pérennité avoir un impact sur la réputation de l'entreprise et son activité ;

- Identification des mesures d'atténuation et / ou de maîtrise des risques et opportunités extra-financier
- Priorisation des efforts de mise en conformité avec les normes de comportement internationales en matière de responsabilité sociale des entreprises ;
- Identification des indicateurs afin d'améliorer la performance environnementale, sociale et de gouvernance ;

Les principaux éléments de cette analyse de risques organisés selon les axes de notre politique RSE sont les suivants :

Gouvernance

Enjeux	Risques (R) / Opportunités (O)	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> ■ Non-conformité aux standards et réglementations en matière de lutte anti-corruption (R) ■ Confiance de l'ensemble de nos parties prenantes : les acteurs publics et états, les fournisseurs, les clients, les salariés et la société civile (O)) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de personnes formées/sensibilisées à l'éthique (IR) ■ Certifications ISO 37001 (IR) ■ Reporting des alertes internes et externes (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Mise en place du système de management anti-corruption, avec un objectif de certification à l'ISO 37001 → Sensibilisation sur le code de conduite → Suivi de la gestion des alertes
Protection de la réputation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Survenance d'événements pouvant porter atteinte à la réputation (R) ■ Maintien d'accès et augmentation des parts de marché (O) 	Nombre d'incidents induisant un risque réputationnel	<ul style="list-style-type: none"> → Mise à jour et déploiement de la procédure de gestion des situations d'urgence → Mise en place et simulation des plans de prévention sur les principales causes possibles d'atteinte à la réputation



CIE, ENTREPRISE CERTIFIÉE POUR SA GESTION RESPONSABLE DE L'ÉNERGIE

Ensemble, par la maîtrise de l'efficacité énergétique réduisons notre impact environnemental, pour la préservation de notre planète.



Développement du capital humain et employeur responsable

Enjeux	Risques (R) / Opportunités (O)	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Adéquation des compétences avec les besoins	<ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de personnels compétents (R) ■ Inadéquation des compétences du fait des évolutions technologies (R) ■ Avantage compétitif lié à la qualité des compétences (O) ■ Amélioration des performances de l'entreprise (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'heures de formation par collaborateur (IR) ■ Dépenses en formations internes et externes (IM) 	<ul style="list-style-type: none"> → Renforcement continu des programmes de formation → Programme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) → Développement de programmes de montées en compétences pour les SPV
Rémunération équitable et protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déficit d'attractivité (R) ■ Insuffisance de productivité (R) ■ Compétitivité de l'entreprise (O) ■ Attractivité et fidélisation des collaborateurs (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Part de l'effectif couvert par une protection sociale volontaire (IR) ■ Dépenses et fonds volontaires en matière de politique sociale (IM) 	
Préservation de la santé, la sécurité et la sûreté des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accidents du travail et maladies professionnelles de personnels (R) ■ Perturbations opérationnelles résultant de l'absentéisme causé par les accidents de travail ou les maladies professionnelles (R) ■ Attractivité et fidélisation des collaborateurs (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Temps de travail et taux d'absentéisme (IR) ■ Accidents de travail (taux de fréquence et gravité) (IR) ■ Nombre de maladies professionnelles (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Identification des risques professionnels → Mise en œuvre du SMES (Système de Management Environnementale et Sociale) intégrant : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système formel de remontée des accidents • Formalisation des procédures d'urgence sur tous les sites principaux

SIGNELEZ LES HARCÈLEMENTS



EXERCER UNE PRESSION (MORALE, PHYSIQUE, SEXUELLE) AVEC POUR EFFET UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL OU DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LE CLIENT EST INTERDIT.



VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME DE CETTE SITUATION,

CONTACTEZ-NOUS AU 1312 ^{FR}
OU VIA NOTRE DISPOSITIF D'ALERTE
SUR NOTRE SITE WEB : WWW.CIE.CI

*Coût d'un appel local/numéro disponible de 8h à 12h et de 14h à 16h.

Prévention, optimisation des ressources naturelles

Enjeux	Risques (R) / Opportunités (O)	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Prévention des pollutions air, eau, sols et déchets	<ul style="list-style-type: none"> ■ Non-conformité aux réglementations, pertes d'autorisations (R) ■ Accidents ou incidents générant des pollutions (R) ■ Confiance des riverains et de la société civile (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Suivi des accidents et incidents environnementaux (IM) ■ Suivi de la qualité des rejets dans l'air, l'eau et le sol (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Mise en place d'une veille réglementaire environnementale → Mise en œuvre du SMES <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation d'un système de remontée des accidents et presqu'accidents environnementaux • Formalisation des actions d'alerte et de sensibilisation des Autorités
Utilisation durable des ressources	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rupture de matières premières (eau, gaz, HVO, DDO...) (R) ■ Rationnement en électricité (R) ■ Préservation et intégrité des installations (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendement des usines et des réseaux (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Plan d'action de réduction des pertes techniques et des fuites → Formalisation des actions d'alerte et de sensibilisation des Autorités sur les capacités de production et de distribution
Atténuation et adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exposition des actifs aux événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondation, érosion côtière ou élévation du niveau de l'eau) ayant un impact sur les capacités de production d'électricité, et l'intégrité des ouvrages de production, transport et distribution (R) ■ Accessibilité au capital et à la dette concernant les projets carbonés (R) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Taux de couverture ISO 50001 (IM) ■ Suivi du rendement électricité (IR) ■ Capacité de production globale (IR) ■ Electricité produite et part des capacités de production (GW) (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Engagement de réduction relative des émissions de gaz à effet de serre à court, moyen et long terme (IM) → Couverture des ouvrages de production par des plans de résilience aux risques climatiques → Recensement des actions d'alerte et de sensibilisation des Autorités sur l'évolution des ressources en eau ; et formalisation du suivi des ressources en eau



Accès aux services essentiels et développement des communautés

Enjeux	Risques (R) / Opportunités (O)	Indicateurs de moyens (IM) Indicateurs de résultats (IR)	Axes d'amélioration engagés
Santé et sécurité des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accidents / Maladies des tiers en lien à nos services (R) ■ Confiance et fidélité des consommateurs (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'accidents des tiers (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Plan de sensibilisation du grand public aux risques électriques ; → Recensement des actions d'alerte et de sensibilisation des Autorités sur les situations d'exposition aux risques santé sécurité de tiers
Qualité de service, de produit et prix soutenable	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mécontentement des clients du fait de la non-acceptabilité sociétale du prix ou de la qualité de service (R) ■ Limitation des fraudes (O) ■ Renouvellement des concessions (O) ■ Satisfaction clients (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indicateurs de suivi des réclamations clients (IR) ■ Temps moyen de coupure (IR) ■ Taux de couverture ISO 9001 (IM) 	<ul style="list-style-type: none"> → Communication sur les indicateurs de qualité de produit et de services
Accès aux services essentiels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Baisse des parts de marché et volumes vendus lié à l'émergence d'une concurrence (R) ■ Accroissement du nombre de clients par une augmentation de l'accès aux services essentiels (O) ■ Soutien au développement économique (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de clients électricité (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Développement du marché des minigrids → Prolongation des activités PEPT
Lutte contre la Fraude clients	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pertes financières (R) ■ Pertes de crédibilité et de confiance des collaborateurs et clients (R) ■ Rentabilité de l'entreprise (O) ■ Intégrité des collaborateurs (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ratio de facturation (IR) 	<ul style="list-style-type: none"> → Renforcement continu des capacités de détection et de surveillance, digitalisation des contrôles, facturations et paiements
Transparence ESG : environnement, social et société, gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Non obtention de crédits bancaires (R) ■ Pertes de marchés (R) ■ Confiance des autorités et des investisseurs (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Taux d'avance du PA ESG (IM) 	<ul style="list-style-type: none"> → Mise en place du SMES → Diffusion des rapports DD à l'AG des sociétés
Dialogue avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mécontentements des parties prenantes (R) ■ Qualité des relations, confiance des parties prenantes (O) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dépense d'actions de soutien /mécénat et partenariat (IR) ■ suivi des plans d'engagement des parties prenantes (IM) 	<ul style="list-style-type: none"> → Cartographie des parties prenantes et suivi des modalités de dialogue → Elaboration et suivi des plans d'engagement des parties prenantes → Mise en place d'un système de gestion des plaintes/griefs.



Politique RSE

La politique RSE s'appuie sur notre Politique & Stratégie 2022-2026 et s'intègre pleinement à celle du Groupe ERANOVE qui s'articule autour de quatre axes :

- Gouvernance éthique et conformité ;
- Développement du capital humain et employeur responsable ;
- Prévention et optimisation des ressources naturelles ;
- Accès aux services essentiels et développement des communautés.

Nos orientations stratégiques



La Gouvernance



Le développement du capital humain et employeur responsable



La prévention et l'optimisation des ressources et des solutions



L'accès aux services essentiels et développement des communautés



NOS ENGAGEMENTS

- Construire une entreprise citoyenne prenant en compte les attentes de ses parties prenantes
- Renforcer notre rôle de partenaire de référence de l'État en contribuant à l'équilibre du secteur de l'électricité et à l'accroissement de l'accès à l'électricité
- Développer nos règles d'éthique et mise en œuvre d'une démarche de lutte anticorruption

- Fournir et maintenir des services essentiels à la santé et sécurité des collaborateurs et des parties prenantes
- Favoriser des emplois durables
- Renforcer les compétences

- Préserver l'environnement et les ressources naturelles
- Adopter des systèmes intelligents favorisant une production et une consommation durable
- Répondre de ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement.

- Placer le client au centre de nos activités
- Intégrer l'innovation dans nos services et activités
- Développer et nourrir des liens de proximité avec les communautés

NOS DOMAINES D'ACTION

- Mesure de la performance extra-financière
- Conformité et lutte contre la corruption

- Santé et sécurité
- Développement des compétences et management des talents
- Dialogue social
- Protection sociale et rémunération équitable

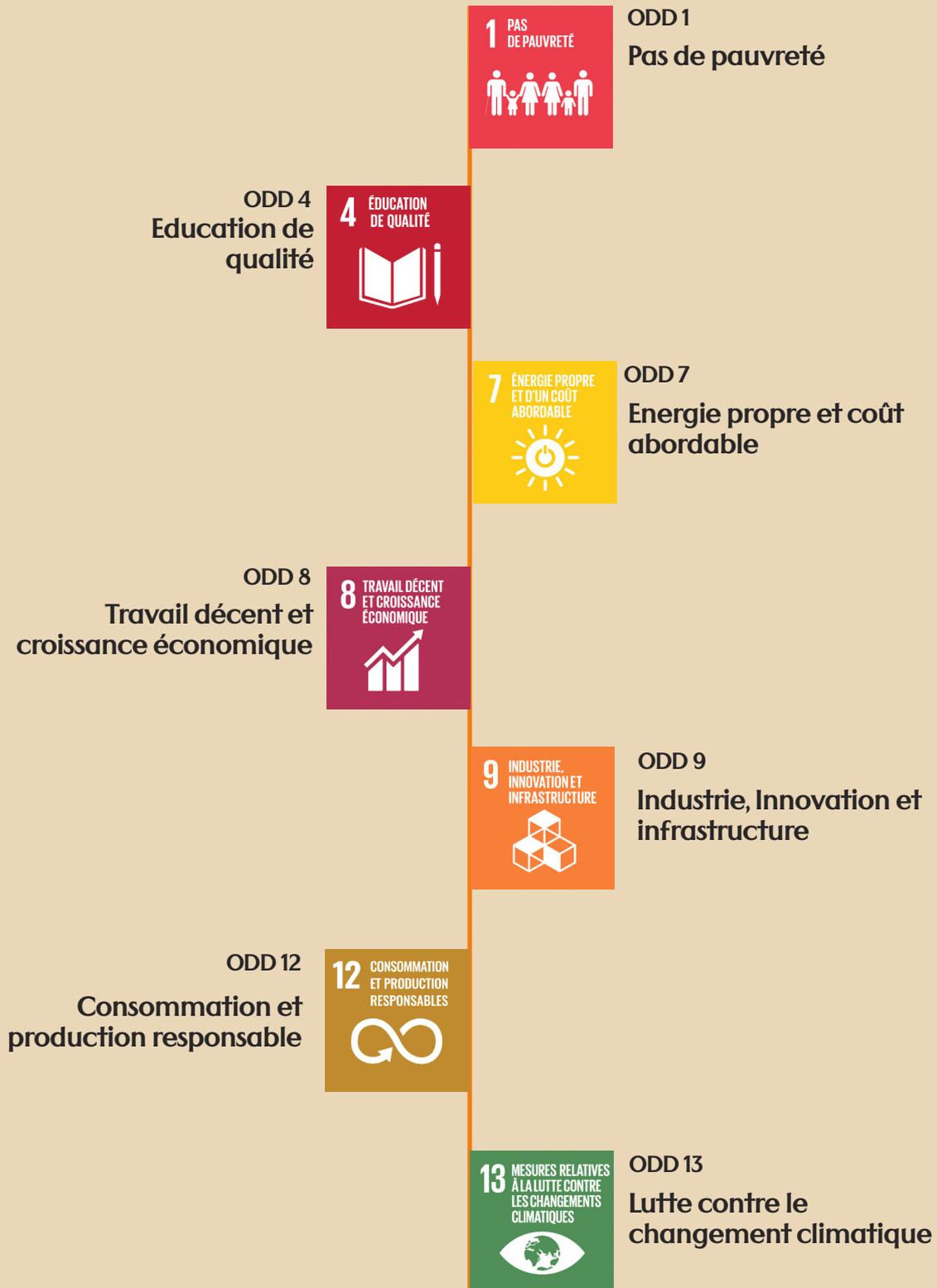
- Prévention des pollutions (eau, air, sol)
- Performances et optimisation des ressources, de la production à la distribution
- Adaptation au changement climatique
- Efficacité énergétique

- Accès aux services de base de qualité
- Dialogue constructif avec les institutions et les parties prenantes
- Entraînement de nos partenaires et fournisseurs dans la démarche RSE
- Impact local positif de nos activités (santé, éducation, emplois, achats, mécénat)

Le respect de ces engagements, les actions mises en œuvre figurent dans le rapport de développement durable annuel disponible auprès de ces parties prenantes en vue de favoriser un dialogue continu, contributif à l'amélioration de ces performances et de notre mission de service public.



NOTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA CÔTE D'IVOIRE EST SIGNIFICATIVE SUR 7 OBJECTIFS ODD (OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE).





- ORDRE DU JOUR
1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 03 DECEMBRE 2021
 2. AVANCEMENT DE LA FINALISATION DES ANNEXES DE LA CONVENTION
 3. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE
 4. BILAN DES ACTIVITES DE L'EXERCICE 2021
 5. EXAMEN DES RESULTATS FINANCIERS ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS IFRS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
 6. EXAMEN DES RESULTATS FINANCIERS ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS IFRS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
 7. EXAMEN DES RESULTATS FINANCIERS ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS IFRS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
 8. COMPTE RENDU DU COMITE D'AUDIT





Chapître

Construire une gouvernance forte

Une
Gouvernance
respectueuse
du service
public,
innovante et
empreinte de
la culture
africaine



1. DECIDER AVEC DES ORGANES STRUCTURES

1.1 Le Conseil d'Administration (CA)

Premier organe de gouvernance le CA détermine les orientations des activités et veille à leur mise en œuvre.

Il agit sous réserve des pouvoirs attribués aux assemblées d'actionnaires, dans la limite de l'objet social de la CIE et conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA. Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres qui nomment leur Président. L'actuel Président est M. Dominique KAKOU.

1.2 Les Comités dépendants du Conseil d'Administration



Il est composé de trois Administrateurs chargés d'examiner les rémunérations et avantages en nature des mandataires sociaux.



Il a pour missions essentielles de :

- Procéder à l'examen des comptes et s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes de l'entreprise ;
- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- Assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Emettre un avis sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

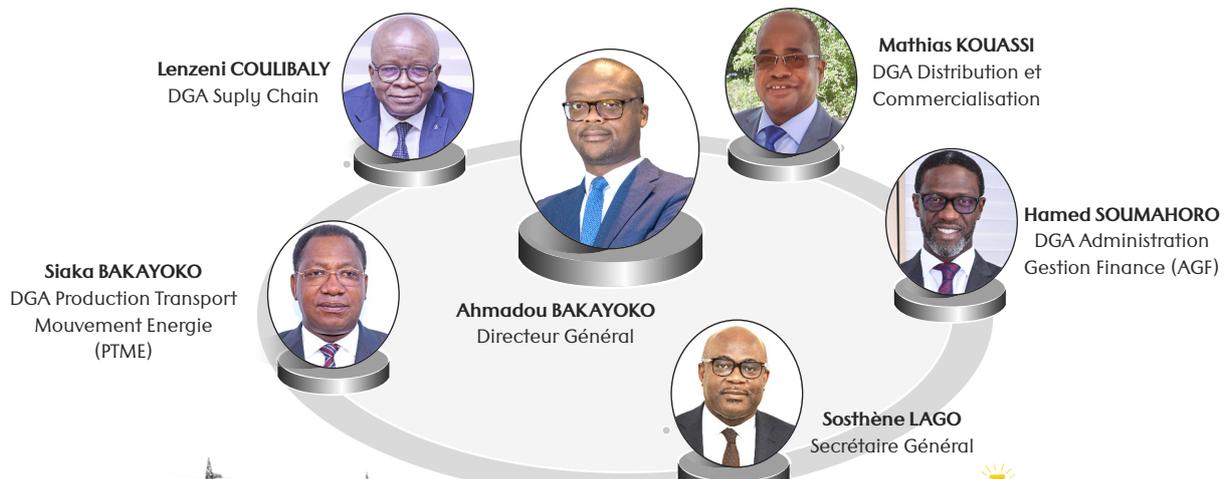
Il rend régulièrement compte au CA de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.



Second organe de gouvernance, elle agit conformément aux dispositions prévues par l'Acte Uniforme et les statuts de la CIE qui lui confèrent son mandat.

La Direction Générale reflète le modèle managérial de la CIE et se compose de 6 personnes qui forment le Comité de Direction Général (CDG) ; Ce sont :

- **Le Directeur Général,**
- **5 Directeurs Généraux Adjointes en charge du :**



1.3 Les comités dépendants de la Direction Générale

Les décisions stratégiques et les sujets évoqués en Comité de Direction Générale sont déclinés dans les organes de direction par les Directeurs Généraux Adjointes des différents pôles. Un Comité de Direction (CODIR) comprenant les membres du CDG, les Directeurs Centraux, les Directeurs, Directeurs adjoints est organisé régulièrement pour évoquer les sujets concernant la vie de l'Entreprise.

Un comité de Direction élargi (CODIR Elargi) comprenant les membres du CODIR, les Directeurs Régionaux du Transport, les Directeurs Régionaux de la Distribution, et les Directeurs d'Usines est organisé en fonction des circonstances.

2. PERENNISER UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

2.1 Un management adapté aux réalités

Le renforcement des exigences des performances opérationnelles, techniques et financières de la nouvelle convention marque l'adoption d'une nouvelle politique et stratégie sur la période 2022-2026. Cette politique prend en compte les principales attentes suivantes :

- L'environnement socio-politique et économique
- Les employés
- Le secteur
- Les clients
- Les actionnaires

Elle repose sur 5 objectifs qui se déclinent en axes stratégiques que sont :



2.2 Notre modèle managérial



Le modèle managérial de la CIE inspiré par feu Marcel ZADY KESSY, premier Président Directeur Général de 1990 à 2002, est fondé sur la délégation, l'engagement et la responsabilisation de ses collaborateurs. Il repose sur son capital humain, alliant les exigences modernes du management et les réalités culturelles africaines. Il a été érigé en une culture de groupe par ERANOVE, qui prône un management interculturel et décentralisé.

Il facilite une direction participative des collaborateurs et des managers dans la réalisation des objectifs qui leur sont assignés.

Il favorise également une politique de proximité qui rend la hiérarchie plus accessible aux collaborateurs, développe un esprit de famille dans l'entreprise. Le dialogue social en est d'autant plus facilité entre représentants des salariés et la Direction Générale.

L'organisation méthodique des processus et des instructions de travail est complétée par le déploiement d'un système d'audit interne et d'un système de management qualité sécurité environnement, tous concourant à l'amélioration continue de nos performances d'exploitation.

3. PLACER L'ETHIQUE ET L'ANTICORRUPTION AU CENTRE DE NOTRE GOUVERNANCE

3.1 Suivi de la mise œuvre des plans d'actions issus de la cartographie des risques de corruption

Suite à la révision de la cartographie des risques de corruption des différentes directions de la CIE, des plans d'actions ont été élaborés en vue de réduire les risques de corruption. Sur 19 plans prévus en 2022, 6 ont pu être passés en revue. Soit un taux d'avancement de 48% sur 80% prévu.

3.2 Formation / Sensibilisation

➤ Sur les valeurs éthiques et anticorruption

En mars 2022 a eu lieu une sensibilisation de l'ensemble des correspondants Ethique. Sur 138 collaborateurs prévus, 109 correspondants ont été sensibilisés sur les valeurs éthiques & anticorruption suivantes : **professionnalisme, respect des lois et règlements et lutte contre la corruption.**

➤ Directives anticorruptions

En juin 2022, 22 agents de la Sous-Direction Recouvrement ont été formés dans le cadre de la maîtrise des risques anticorruption identifiés à leur niveau. Cette formation a également concerné les agents de zone (AZ), les électriciens réseau (ER) de la Direction Exploitation Intérieure (DEXI). Ainsi, au 31 décembre 2022 **345 / 439** collaborateurs prévus ont été formés soit **79%** pour un objectif de **85%**.



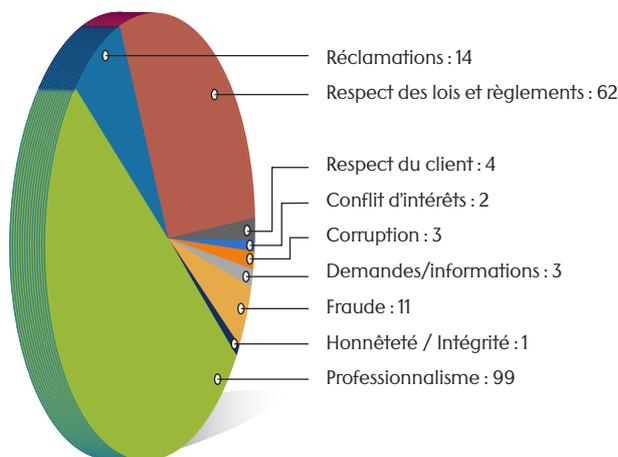
3.3 Gestion des alertes

Au 31 Décembre 2022, le point des alertes captées est le suivant :

- **80 alertes externes reçues dont 78 traitées soit un taux de traitement de 98%.**
- **119 alertes internes reçues dont 119 traitées soit un taux de traitement de 100%**

Au total 197 alertes ont été traitées sur les 199 enregistrées (dont 56 provenant de l'application WhistleB), soit un taux de traitement de 99%. Cependant la majeure partie des alertes reçues en 2022, sont des réclamations clients.

Répartition des alertes par typologie



3.4 Mise en place du Système de Management Anti-Corruption (SMAC)

Le taux d'avancement du Système de Management Anti-corruption SMAC n'a pas évolué depuis 2021. Il est de 41%. Le suivi de la mise en place du SMAC a été intégré dans le PA ESG CIE en 2022. Les actions de mise en œuvre ont été redéfinies en vue d'harmoniser le système à celui du groupe ERANOVE. La seule action réalisée sur le sujet a porté sur le diagnostic réalisé par ERANOVE sur le système anticorruption existant.



SIGNALEZ LES POTS-DE-VIN

SOLLICITER OU ACCEPTER DE L'ARGENT OU DES CADEAUX DANS LE CADRE D'UNE RELATION CONTRACTUELLE OU PRÉCONTRACTUELLE EST INTERDIT.



VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME DE CETTE SITUATION,
CONTACTEZ-NOUS AU 1312 (*)
OU VIA NOTRE DISPOSITIF D'ALERTE
SUR NOTRE SITE WEB : WWW.CIE.CI

(*)Coût d'un appel local/numéro disponible de 8h à 12h et de 14h à 16h.

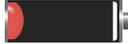


4. EVALUER ET CERTIFIER LES SYSTEMES DE MANAGEMENT

4.1 Certifier nos démarches

4.1.1 Taux de couverture certifications et évaluations ISO

Afin de maintenir les certifications, les taux de couverture des certifications / évaluations sont suivis depuis 2019.

Domaine	Norme / Référentiel	Périmètre	Assiette	Taux de couverture certification / évaluation 2022	
Santé Sécurité au travail	ISO 45001	Pôle PTME	Effectif	17%	
Environnement	ISO 14001	Production d'électricité	Capacité de production électricité	100%	
		Transport d'électricité	Km réseau électricité	100%	
Qualité	ISO 9001	Tous métiers	Effectif	27%	
Responsabilité sociétale	ISO 26000	Production d'électricité	Capacité de production électricité	100%	
Compliance	ISO 37001	Tous métiers	Effectif	0%	
Energétique	ISO 51001	Tous sites		33%	

4.1.2 Cartographie des structures certifiées / Evaluées

PÔLES	DIRECTIONS	ISO 9001 Version 2015	ISO 45001 Version 2018	ISO 14001 Version 2015	ISO 26000 Version 2017
Pôle PTME	Production d'électricité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Mouvement d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Transport et Télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pôle AGF	Patrimoine	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Budget Contrôle de Gestion et Contrôle Interne	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Finance comptabilité	<input checked="" type="checkbox"/>			
CME	Centre des métiers de l'Electricité	<input checked="" type="checkbox"/>			
Pôle SG	Médecine du travail	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Documentation, RSE & conformité	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Ressources Humaines	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Communication Interne	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Protection Sociale	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Contrôle Interne	<input checked="" type="checkbox"/>			



4.2 Certificats ISO

4.2.1 Périmètre CIE

Le Système de Management Énergétique de la CIE piloté par la CIE a fait l'objet d'un audit AFNOR en mai 2022 selon le référentiel ISO 50001 version 2018.

Le périmètre couvert par le certificat n'a pas évolué. Il concerne «la gestion patrimoniale des bâtiments sur les périmètres 1 et 2, la gestion patrimoniale des process de production d'électricité, la gestion des véhicules de la CIE ». A l'issue de cet audit, le certificat ISO 50001 de la CIE est maintenu avec les résultats suivants : 10 Points Forts (PF), 18 Pistes de Progrès (PP), 02 Points Sensibles (PS). En outre, 13 PS et 1 Non-conformité Min (NC min) de l'audit 2021 ont été reconduits. Sur les 13 PS reconduits, 9 spécifiques à des sites ou activités l'ont été car n'ayant pas été audités.



4.2.2 Périmètre Pôle PTME – Production Transport et Mouvement d'Énergie

A l'issue de l'audit tenu en mai 2022, le certificat QSE du Pôle PTME a été renouvelé conformément aux normes Qualité ISO 9001 version 2015, Environnement ISO 14001 version 2015, Santé & Sécurité au Travail ISO 45001 version 2018. Le pôle a obtenu les résultats suivants : 48 Points Forts (PF), 92 Pistes de Progrès (PP), 22 Points Sensibles (PS) et 04 Non-Conformités mineures (NC min). En outre, 10 PS sur 29 relevées lors de l'audit de surveillance 2 en 2021 ont été reconduits.



4.2.3 Périmètre Pôle AGF – Administration Gestion Finances

L'audit de suivi N°1 Qualité AFNOR du Pôle AGF (Administration – Gestion – Finances) s'est déroulé en septembre 2022 conformément à la norme Qualité ISO 9001 version 2015. Le certificat Qualité du Pôle AGF a été maintenu avec les résultats suivants : 28 Points Forts (PF), 20 Pistes de Progrès (PP), 1 Points Sensibles (PS).



4.2.4 Périmètre CME – Direction du Centre des Métiers de l'Électricité

Le Centre des Métiers de l'Électricité (CME) a réalisé son audit de suivi N°2 Qualité AFNOR les 19 et 20 septembre 2022. A l'issue de cet audit, le certificat Qualité du CME a été maintenu avec les résultats suivants : 07 Points Forts (PF), 21 Pistes de Progrès (PP), 04 Point Sensible (PS). En outre 01 Point sensible (PS) sur 01 PS et 08 PP sur 16 PP relevées lors de l'audit de suivi N°1 de 2021 ont été reconduits.



4.2.5 Périmètre Pôle SG – Secrétariat Général



L'audit de suivi N°1 Qualité AFNOR du pôle SG s'est déroulé du 22 au 30 novembre 2022. A l'issue de cet audit, le pôle SG a obtenu le certificat avec les résultats suivants : 31 Points Forts (PF), 25 Pistes de Progrès (PP), 11 Points Sensible (PS). En outre 07 Points sensible (PS) sur 15 PS relevées lors de l'audit initial de 2021 ont été reconduits.

4.3. LES DEMARCHES EN COURS

Démarche Qualité, Sécurité et Environnement (SMQSE)

Le Pôle Distribution et Commercialisation (DC) s'est engagé dans la démarche Qualité selon le référentiel ISO 9001 v.2015. La démarche du Pôle a été subdivisée en 3 grandes phases pour tenir compte de la taille du Pôle.

La première phase relative à la DCCMRC et la DEXA a débuté en Novembre 2021 par un diagnostic initial avec un objectif de certification en 2023. Chaque phase étant supposée durer 24 mois.

Démarche Energétique : un Système de Management Energétique (SME)

Après l'obtention de la certification ISO 50001 en 2021, la CIE œuvre à l'extension de son périmètre sur : la Direction du patrimoine (Garage), les postes sources Abidjan, les sites de la distribution Marcory ; DR ; secteur et arrondissement; site en location.

5. DEMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIETALE (RSE)

En 2020, un audit a été réalisé auprès de ses filiales à la demande des actionnaires du groupe Éranove. Concernant les activités de Développement Durable, les recommandations issues de cet audit ont été traduites dans un plan d'actions (PAESG) qui intègre :

- Les recommandations ESG demandées par les actionnaires (PAESG),
- Les actions de conformité aux obligations contractuelles, aux lois ivoiriennes et internationales applicables,
- Les moyens permettant de couvrir les principaux risques environnementaux et sociétaux de la CIE,
- Les attentes des « auditeurs RSE » (OTI – Mazars) et du reporting Développement Durable,
- Les attentes exprimées par la Direction Générale d'Éranove.



L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration de ce plan dont les actions principales sont la mise en place des Systèmes de Management Environnemental et Social (SMES) groupe et des filiales par la suite.

Pour la prise en compte de ce plan d'actions, une réorganisation des activités de Développement durable a été opérée.

Ainsi, en 2022, la démarche Développement Durable de la CIE a principalement été consacrée à organiser la mise en œuvre du plan d'Actions Environnementales et Sociales (PAESG) à la CIE. Cela a consisté à définir les notes de cadrage des projets identifiés et à mettre en place les groupes de travail associés.

Au 31/12/2022, le taux d'avancement du PAESG CIE était de 42% pour un objectif de 53%.



En ce qui concerne la DPE, la dernière évaluation RSE qui s'est déroulée du 01 au 07 décembre 2021 s'est soldée par la reconduction du Label Engagé RSE basé sur le modèle AFAQ 26000 avec un niveau « CONFIRME » par un total de 677 points sur 1000. La prochaine est prévue pour décembre 2023.

6. AUTRES CERTIFICATS

Le CME est le seul centre de formation en Afrique subsaharienne à disposer des certificats d'agrément SERECT BT et HTA. Il symbolise la reconnaissance de la qualité des réseaux écoles, des modes opératoires, du respect strict des consignes de sécurité et du professionnalisme des formateurs. Rappelons que :



- **L'agrément SERECT pour les formations relatives aux Travaux Sous Tension Basse Tension (TST BT)** a été obtenu en Janvier 2016 et a été renouvelé en janvier 2022. L'agrément est valable 4 ans ;
- **L'agrément SERECT TST Haute Tension de type A (TST HTA)** a été obtenu en décembre 2017 pour une période de 3 ans et renouvelé en décembre 2020 ;
- Une **certification REA** (RH Excellence Afrique) qui a pour but d'agrèer l'adéquation emploi-formation des programmes du CME. Délivrée en 2018, cette certification a été renouvelée en 2022 pour une durée de 3 ans.





Chapître

Développer le capital humain



1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE

1.1. Respecter le cadre légal national et international

1.1.1 Application des textes de lois et décrets

Afin de s'assurer de sa conformité au droit ivoirien et aux conventions internationales ratifiées par la Côte d'Ivoire, la CIE effectue une veille réglementaire permanente. L'édiction du nouveau code du travail en 2015 et des textes réglementaires qui en résultent font l'objet d'une analyse de conformité afin d'identifier des écarts éventuels et de proposer des plans d'actions correctives.

Sur un total de 615 dispositions identifiées pour l'ensemble des pratiques de la CIE

relevant du droit social, 256 articles ont fait l'objet d'une attention particulière, et 52 articles ont été considérés en situation de non-conformité, soit 80% de taux de conformité.

Dans l'optique de lever les écarts et de se conformer aux contraintes réglementaires, un plan de suivi des actions liées aux écarts identifiés est mis en place et des propositions d'actions pour leur prise en compte en vue de leur amélioration sont réalisés.

TEXTES DE LOI	Nombre total d'articles du texte	Nombre d'articles non applicables	Nombre d'articles applicables	Nombre d'articles conformes	Nombre d'articles non conformes	Taux de conformité
Loi N°2015-532 du 20 juillet 2015 portant Code du Travail	65	15	50	47	3	94%

1.1.2 Application de nouveaux textes réglementaires

En 2022, trois nouveaux textes réglementaires relatifs à l'axe social ont été identifiés et rajoutés à la base de données des textes légaux applicables aux activités CIE. Ces nouveaux textes sont relatifs aux attributions et au fonctionnement du Comité Santé et Sécurité au Travail, au devoir d'alerte et au droit de retrait en cas de danger grave et imminent, à la prorogation de la période transitoire de validité des cartes nationales d'identité.

- DECRET n°2020-955 du 09 décembre 2020 portant attributions, composition et fonctionnement du comité de santé et sécurité au travail
- DECRET n°2020-956 du 09 décembre 2020 relatif au devoir d'alerte et au droit de retrait en cas de danger grave et imminent
- DECRET n°2020-256 du 24 JUIN 2020 portant prorogation de la période transitoire de validité des cartes nationales d'identité



1.1.3. Gestion du temps de travail

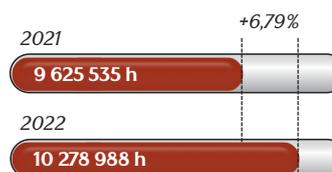


Le Décret n°96-203 du 7 mars 1996 relatif à la durée du travail en Côte d'Ivoire fixe à 8 heures par jour la durée moyenne du temps de travail, soit 40 heures par semaine. Au-delà, toutes les heures travaillées en plus sont considérées comme supplémentaires pour les agents de maîtrise et les employés/ouvriers, dans le respect des dispositions légales et internes, avec validation de la hiérarchie. La CIE respecte ainsi les dispositions légales relatives aux temps de travail.

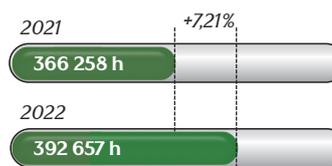
1.1.4 Suivi des heures Théoriques de travail et des heures supplémentaires



Le nombre d'heures travaillées théoriques totales en **2022** s'élève à **10 278 988 heures**, toutes catégories confondues, contre **9 625 535 heures** en **2021**, soit une hausse de **6,79%** due à une augmentation de l'effectif.



Le nombre d'heures supplémentaires passe à **392 657 heures** en **2022** contre **366 258 heures** en **2021**, soit une hausse de **7,21%** liée également à l'augmentation de l'effectif.



1.1.5 Sensibilisation à la prise de congés



Afin de rester une entreprise compétitive et innovante et respectant la conformité légale, la CIE a mis en place un monitoring de gestion des congés par Direction et engagé une campagne de sensibilisation auprès des collaborateurs pour les encourager à prendre leurs congés. Cette action permet de lever les risques liés au non-respect des plannings de congés :

- Fortes augmentations sur l'ensemble des charges d'exploitation de l'entreprise,
- Baisse de la performance des collaborateurs avec des risques de maladie, de sécurité pour les collaborateurs.

L'ensemble des mesures et actions mises en œuvre présente un objectif du solde congé moyen par agent de 2 jours en 2022.

1.2 Recruter localement et fidéliser les collaborateurs



En 2022, il y a eu 562 collaborateurs qui ont bénéficiés d'une embauche à la CIE. Ce qui donne un effectif total de 4 995 (415 CDD, 4 580 CDI) ; nous avons enregistré 272 départs (tous départs confondus) réalisés en 2022.

Evolution des effectifs de la CIE

Années	2020	2021	2022
Effectifs CDI	4 563	4 564	4580
Effectifs CDD	55	134	415

Evolution du ratio CDD/CDI de la CIE

Années	2020	2021	2022
Ratio CDD/CDI	1,20%	2,93%	9,06%

En 2022, la tendance reste la même en matière de recrutement. Les collaborateurs locaux sont recrutés en priorité, ce qui démontre la volonté de la CIE de

toujours faire appel aux compétences locales. Sur 4 995 collaborateurs 99,99% sont des locaux.

1.2.1 Lutter contre les discriminations

Une charte de la diversité signée le 27 avril 2017 est en vigueur à la CIE. Cette charte est un texte d'engagement proposé à la signature de toute entreprise, qui condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité. Par son application, la CIE favorise ainsi, la cohésion et l'équité sociale, et permet une augmentation de la performance de l'Entreprise.

Pour la CIE, le respect des Droits de l'Homme est un principe de Responsabilité Sociétale qui prône la reconnaissance universelle des êtres humains et des travailleurs. Signer la charte de la Diversité, c'est donc :

- Réaffirmer notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité,
- Favoriser l'égalité des chances face à l'emploi,
- Améliorer la performance de l'Entreprise.

1.2.2 Favoriser l'emploi des jeunes

Le CME en partenariat avec REA (RH Excellence Afrique), a entrepris de former 175 jeunes aux métiers d'électriciens installateurs de réseau Basse Tension dans un programme dénommé **ARCHIPELAGO** qui est financé par l'Union Européenne. Cette formation démarrée le 22 mars 2021 s'est achevée le 30 décembre 2022. Au total, 175 apprenants répartis dans sept 7 sessions de formation ont été formés comme prévu initialement dans le projet. A l'issu de cette formation, 12 apprenants ont été recrutés par la CIE.

Notons que le CME est l'un des premiers formateurs du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire avec, au titre de l'année académique 2021/2022, **382 étudiants** formés, dont **80 étudiants étrangers**.



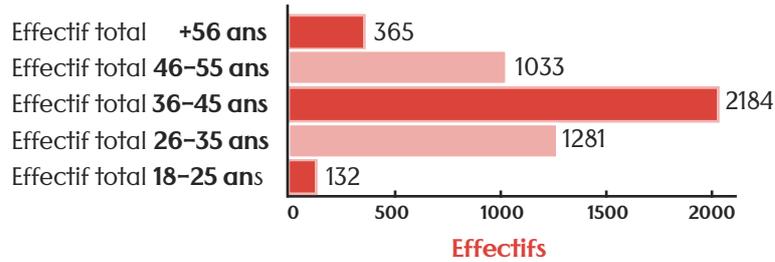
En 2022, la CIE a recruté 77 jeunes de moins de 25 ans, 979 jeunes ont bénéficié d'un contrat de stage.

Effectif de jeunes de 18 à 35 ans recruté en 2021 et 2022



Pyramide des âges

Tranches d'âge



1.2.3 Encourager le dialogue social

Un cadre d'échanges et de dialogues a été mis en place entre la Direction Générale et l'ensemble des représentants syndicaux. En plus des 4 rencontres périodiques réalisées, des rencontres à la demande des représentants syndicaux se tiennent. Ainsi, en 2022, certaines actions ont été menées par la Direction Générale en réponse aux doléances des représentants syndicaux. Ce sont :

- L'avancement au mérite de 2% de la masse salariale,
- L'avancement des collaborateurs n'ayant pas connu d'évolution salariale depuis au moins 10 ans,
- Le relèvement du plafond de la lunetterie de 135 000 à 150 000 FCFA,
- La prise en charge au régime maladie des enfants naturels déclarés à la DCRH au 30 Avril 2022 et des enfants à naître.



2. PROTÉGER LES COLLABORATEURS

2.1 Mécanisme de protection

2.1.1. La Médecine du Travail

La DMT assure au quotidien la prise en charge médicale des collaborateurs sur le plan curatif et préventif.

Les ressources matérielles et humaines dont elle dispose sont : 7 centres médicaux ; 18 infirmeries ; 7 ambulances ; 62 collaborateurs statutaires dont 10 médecins, 28 infirmiers, 1 sage-femme, 10 ambulanciers et 13 agents administratifs.



Pour l'appuyer dans ses activités, la DMT s'entoure d'une équipe pluridisciplinaire constituée de 27 médecins vacataires, dont 17 spécialistes dans les domaines de la cardiologie, pédiatrie, gynécologie, rhumatologie,

diabétologie, psychiatrie, gastro-entérologie, diététique et pédopsychiatrie.

La DMT s'est engagée dans la digitalisation de ses prestations sur l'ensemble de ses activités.

PREMYS'HOSTO, ce logiciel de numérisation sur mesure, développé à 98% et déployé sur les sites de la DMT où il est en cours d'utilisation permettra d'optimiser les charges de travail.

2.1.2. Médecine curative

En 2022, 91 901 personnes ont été reçues dans nos centres médicaux et infirmeries contre 92 531 l'année antérieure. Les pathologies les plus

fréquentes qui faisaient objet de demande de consultation sont les affections respiratoires et ORL avec en cumulé 22 996 consultations réalisées soit 32%

des cas de pathologies. Le paludisme est la deuxième cause de consultation avec 19% des cas de maladies enregistrés.

2.1.3. Le Dépistage

Des campagnes de dépistage ont été menées pour prévenir les maladies et améliorer l'accès aux soins sur tous les sites CIE. 201 campagnes ont donc été réalisées sur les affections chroniques permettant ainsi d'enregistrer 5919 participants.

Dépistage	Effectifs cibles	Effectifs dépistés
VIH/SIDA	4928	4928
COL DE L'UTERUS	650	451
PROSTATE	1137	1076
DIABETE	5 045	5 025



2.2. Le Régime Maladie-Mutuelle Sociale Santé

Les sinistres enregistrés à fin décembre 2022 s'élèvent à 2 181 MFCFA contre 2 015 MFCFA en 2021, soit une hausse de 166 MFCFA (+ 8%), qui s'explique par la hausse du nombre d'assurés d'une part, et l'amélioration des garanties du régime maladie d'autre part, avec la prise en charge des enfants naturels des agents célibataires et relèvement du plafond de la lunetterie.

Exercice	2019	2020	2021	
Nombre d'Employés	4 832	4 803	4 895	4995
Nombre Assurés	13 907	14 420	14 968	15 864
Budget (MFCFA)	2 785	2 785	2 785	2 845
Sinistres	2 233	2 159	2 015	2 181
Montant moyen Sinistre par assuré (KFCFA)	160	150	135	137
Taux d'équilibre = (Sinistre/Budget)	80%	78%	72%	77%

2.2.1 L'Assurance Maladie à la Retraite (ASMAR)

L'Assurance Maladie à la Retraite mise en place en 2009 a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des retraités.

Evolution des Effectifs Assurés

Effectifs CIE	2020			2021			2022		
	Retraités	Ayants Droit	Total assurés 2020	Retraités	Ayants Droit	Total assurés 2020	Retraités	Ayants Droit	Total assurés 2020
	617	684	1 301	744	894	1 638	807	993	1 800

A fin décembre 2022, le régime enregistre 1 800 assurés, dont 807 retraités et 993 ayants droit.



Nous constatons une hausse des effectifs assurés de 38% sur la période de 2020 à 2022 détaillée comme suit :

- La progression du nombre des retraités de 190 personnes, soit +31% liée à l'incorporation au régime, sur les deux dernières années d'une part importante des collaborateurs ayant fait valoir leurs droits à la retraite ;
- L'augmentation des ayants droit de 309 personnes, soit +45%, justifiée principalement par l'extension en 2020 des garanties avec la prise en charge du conjoint de l'agent retraité qui est passée de 70 ans à 75 ans. Le régime a évolué en maturité depuis sa mise en place, avec une extension progressive des conditions de garanties suivantes :
- Le changement du taux de couverture de 70% à 80%, en 2016 ;
- La revalorisation du plafond de couverture par famille qui est passé de 7,5 MFCFA à 8 MFCFA en 2017 ;
- La prise en charge du conjoint de l'agent retraité jusqu'à 75 ans comme évoqué plus haut.

Evolution des cotisations et des prestataires de 2009 à 2022 (MFCFA)

Libellés	2009 à 2018	2019	2020	2021	2022	Total
Cotisations des Actifs	1 722	203	227	228	374	2 754
Cotisations des retraités	287	92	91	111	121	702
Participation sociétés	732	--	--	--	--	732
Total (cotisations et participations)	2 741	295	318	339	495	4 188
Sinistres	(1 018)	(243)	(421)	(550)	(527)	2 759
Solde net de la période	1 723	52	(103)	(211)	(32)	1 429

Les cotisations prélevées de 495 MFCFA n'ont pas suffi à couvrir le paiement des dépenses de santé 527 MFCFA, soit un déficit de 32 MFCFA. Ce déficit qui a enregistré un fort recul de 85% trouve sa source dans la conjugaison des éléments suivants :

- Accroissement des effectifs assurés de 10% ;
- Augmentation des cotisations de 46%, justifiée par les actifs pour 64% et les retraités pour 10% ;
- Baisse des sinistres de 4%.

Toutefois, le régime présente au 31 décembre 2022 un solde cumulé excédentaire de 1 429 MFCFA.



2.3. Mécanisme de prévoyance sociale

2.3.1. Prévoyance Sociale des Cadres (PS Cadre)

La Prévoyance Sociale Cadre est une assurance Vie Collective destinée à servir à ses employés cadres et à leurs ayants droit, des indemnités et allocations de départ consécutivement à la retraite, au licenciement, au décès ou à l'invalidité absolue et définitive accidentel(le).

Il est à noter que les dossiers de liquidation

consécutifs aux décès de collaborateurs connaissent une lenteur dans le traitement en raison du faible taux de complétude des dossiers par les ayants droit de cujus. Une relance permanente des ayants droit ou de leur accompagnant administratif pour l'établissement des pièces permettrait de solder ces dossiers.

Motifs du départ	Nbre de collaborateurs	Montant / Nature polices			Total
		Retraite complémentaires	Fin de carrière assurée	Prévoyance	
Retraite	21	403 501 288	101 027 955	0	504 529 243
Démission	14	20 440 198	2 632 956	0	23 073 154
Licenciement	1	3 195 997	260 282	0	3 456 279
Décès	2	1 216 122	5 867 688	5 075 425	12 159 235
Total	38	428 353 605	109 788 881	5 075 425	543 217 911

2.3.2. Fonds commun de placement (FCP)

Le FCP est un dispositif de constitution d'épargne pour l'ensemble des collaborateurs de la CIE. Il assure leur présence au capital de l'entreprise à hauteur de 5,28% et les associe à la performance de sa valeur boursière. L'épargne ainsi constituée est rendue disponible lors du départ du collaborateur de la société.

La constitution de l'épargne s'effectue par prélèvement obligatoire à la source sur le salaire, avec la possibilité d'un prélèvement complémentaire pour ceux qui souhaitent

augmenter leur capital en souscrivant au régime facultatif dans la limite de la quotité cessible du salaire et au régime exceptionnel. Le prélèvement du FCP se fait par catégorie :

Employés et Ouvriers (5 950 FCFA) ; Agents de maîtrise (17 500 FCFA) ; Cadres (35 700 FCFA).

A fin décembre 2022, l'actif net du FCP s'élève à **38,009 milliards de FCFA**. Le Fonds a décaissé **3 386 868 026 FCFA** pour le rachat du capital de 203 agents.



2.3.3. Mutuelle des Agents de l'eau et de l'électricité (MA2E)

Mise en place en 2006, la MA2E est une mutuelle qui intervient dans le domaine de la microfinance et est régie par la loi réglementant les systèmes financiers décentralisés (SFD) notamment l'ordonnance n°2011-367 du 03 novembre 2011. Elle a obtenu son agrément par arrêté n°827 du 26 août 2009 sous le n°1-1.1.9/09.03.

Ses adhérents sont les collaborateurs des sociétés CIE, SODECI, CIPREL, GS2E, SIVE, SGA2E,

SMART ENERGY et AWALE. Sa mission est de collecter l'épargne de ses adhérents et de leur accorder des crédits pour la réalisation de leurs projets. Au titre de l'année 2022, le montant total de crédits accordé est de 1 631 176 488 FCFA.

Dans le cadre de sa 2ème opération immobilière, la MA2E a organisé trois cérémonies de remise de clés de logements à ses adhérents souscripteurs.



- Le Jeudi 7 Avril 2022, ce sont 9 collaborateurs sur le site de Bingerville et 11 bénéficiaires à Anyama Ebimpé qui ont reçu les clés de leurs logements.
- Le Vendredi 8 Avril 2022, ce fut le tour de 3 autres souscriptrices de réceptionner les clés de leurs logements.

Au total, 23 collaborateurs sont devenus propriétaires de logements. Notons que ce sont des maisons basses et des appartements de 3 et 4 pièces dont les coûts varient entre 14 et 28 millions de FCFA (frais de dossiers et frais de notaires compris) qui ont été livrés aux collaborateurs.

2.3.4. Le Fonds de Solidarité Santé (en MFCFA)

Le Fonds de Solidarité Santé mis en place en 1999 avait pour objectif de contribuer à la lutte contre la pandémie à VIH-SIDA. Par la suite, ce Fonds a été ouvert à la prise en charge des affections chroniques telles que l'Hépatite.

Année	1999 à 2018	2019	2020	2021	2022	Total
Cotisations agents	1 164	79	77	77	79	1 476
Cotisations patronales	1 027	0	0	0	0	1 027
Total cotisations	2 191	79	77	77	79	2 424
Total prestations	(770)	(91)	(71)	(31)	(85)	(1 038)
Solde net de la période	1 431	(-12)	6	46	(-6)	1 465

Les cotisations prélevées de 79 MFCFA à fin 2022, n'ont pas suffi à couvrir le paiement des prestations de 85 MFCFA, générant ainsi un déficit net de 6 MFCFA sur la période. Le Fonds présente au 31 décembre 2022 un solde cumulé excédentaire de 1 465 MFCFA

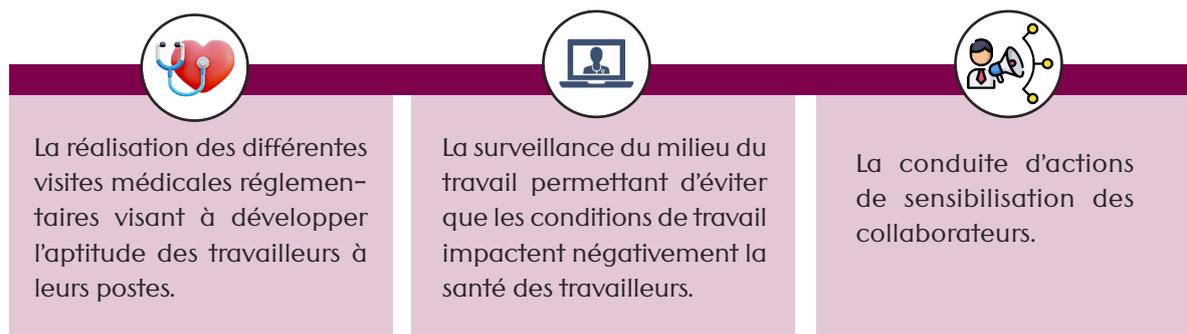


3. RENFORCER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La CIE développe et améliore, depuis de nombreuses années, une culture de santé et sécurité au travail afin de limiter fortement la fréquence et la gravité des accidents en faisant croître le professionnalisme des collaborateurs et en améliorant leurs conditions de travail. Cette démarche encourage la recherche permanente de la performance sur l'ensemble de ses activités.

3.1. Prévenir la santé des collaborateurs

Les actions de prévention santé de la CIE reposent sur 3 piliers fondamentaux que sont :



3.1.1. Visite médicale préventive réglementaire

Elle est réalisée dans le but de s'assurer du bon état de santé des collaborateurs et de bonnes conditions de travail.

- **La Visite Médicale d'Embauche (VME)**, pour vérifier que l'état de santé du collaborateur lui permet effectivement de réaliser les travaux du poste à pourvoir. A fin décembre 2022, 358 collaborateurs sur 394 ont été déclarés aptes à la visite médicale d'embauche, soit un taux de 90,86%.
- **La Visite médicale Systématique Annuelle (VSA)**. Elle permet d'évaluer l'aptitude du travailleur à poursuivre ou non ses fonctions. Cette année, 99,20% des collaborateurs soumis à cette visite ont été déclarés aptes à leur poste de travail.
- **La Visite Médicale Spécialisée (VMS)** : certains travailleurs sont exposés à des risques particuliers tels que : le travail en hauteur et sous tension, l'exposition au bruit et champ électromagnétique, la manipulation de produits dangereux, les horaires atypiques etc. ; pour cela, ils bénéficient de visites médicales spéciales réalisées pour s'assurer que leurs conditions de travail n'ont aucun impact sur leur état de santé. Sur 2 434 collaborateurs

identifiés, 2401 ont été convoqués à cette visite pour un taux de participation de 98,36%. Le pourcentage d'aptitude à leurs différents postes de travail est de 99,75%.

- **La Visite de Reprise de Travail (VRT)** est celle réalisée chez un collaborateur :
 - > ayant interrompu son activité professionnelle suite à un accident de travail ayant entraîné un arrêt de travail supérieur à 7 jours
 - > à l'issue d'une maladie avec arrêt de travail supérieur à 21 jours, ou à l'occasion d'un retour de congé maternité.

Sur un total de 231 collaborateurs visités, 216 ont été déclarés aptes à la reprise de travail soit un taux d'aptitude de 93,51%.

• Visite des Lieux de Travail

Dans l'optique de mieux appréhender les conditions de travail, ainsi que les risques liés à l'activité des salariés, des visites des lieux de travail (VLT) sont organisés. Sur 113 visites prévues, 110 ont été réalisées.

Suite à ces visites, 887 dysfonctionnements ont été constatés, 367 dysfonctionnements résolus, soit un taux de 41%.



3.1.2 Sensibilisation sur les risques professionnels et les affections chroniques

Dans le cadre de ces campagnes de sensibilisation, les thèmes abordés en 2022 sur les risques professionnels ont porté sur : La conduite addictive, le stress professionnel, le travail posté, le Travail sur écran, le TMS gestes et posture, l'intérêt de déclaration des accidents de travail, l'intérêt des visites médicales préventives.

Quant à la sensibilisation sur les affections chroniques, l'accent a été mis sur : l'Accident vasculaire cérébral, le cancer de la prostate, la Dengue, le Cancer du col de l'utérus, l'Hypertension Artérielle, les Mesures barrière COVID 19 et la Vaccination, le VIH SIDA, le Diabète, l'Hépatite B.

SENSIBILISATION	Objectif	Nombre de campagnes réalisées	Effectif cible	Nombre de participants	Taux de participation
Sensibilisation sur les risques professionnels	121	129	4 423	3 234	73,12%
Sensibilisation sur les affections chroniques	168	201	8 588	5 919	68,92%

La DMT et le service social, soucieux du bien-être des collaborateurs, initie chaque année des séances de sensibilisation sur divers thèmes en vue d'amener les collaborateurs à un changement de comportement. Ainsi, nous remarquons que les collaborateurs y attachent un grand intérêt.

Exercice 2022	
Nature de l'action réalisée	Nombre
Sensibilisation COVID-19	Des pics de rappel sur l'intérêt de la vaccination dans la lutte de la COVID19 lors des quarts d'heures sécurité.
Octobre Rose	31 séances de sensibilisations au cours desquelles 878 collaborateurs ont participé. Nous avons incité les femmes à se faire dépister afin de prévenir le cancer du sein et réduire le taux de mortalité
Novembre bleu	12 séances organisées à l'endroit de 854 collaborateurs pour les inciter à participer au dépistage du cancer de la prostate.
Journée Mondiale du SIDA	11 séances de sensibilisation organisées lors de la journée mondiale du SIDA avec la participation de 74% des collaborateurs et la distribution massive de préservatifs. Aussi, le taux de dépistage du VIH est de 100% pour un effectif de 4928 collaborateurs



3.2. Réduire les risques d'accident de travail

Par la Sensibilisation

Pour accroître le professionnalisme des collaborateurs, **151 sessions** de formation ont été réalisées au CME.

Ces formations qui ont concernées **929 collaborateurs** ont porté principalement sur la maîtrise du risque électrique, le balisage des chantiers, la maîtrise du risque routier, le renforcement des capacités des Comités Santé Sécurité au Travail et le secourisme au travail.



Par les comités locaux de Santé et Sécurité au Travail (CSST)

Afin de rendre plus opérationnels les CSST, certains de leurs membres ont bénéficié de formations sur l'analyse des accidents, les rôles et missions des CSST. Dans cette même dynamique, un cadre de partage des bonnes pratiques, de benchmarking a été mis en place entre les différents comités locaux. Pour assurer une meilleure prise en charge de l'activité, les Comité Santé Sécurité au Travail de la DO (Direction de l'Organisation) et du staff DGA DC ont été installés respectivement les 16 octobre et 21 décembre 2022. Le renouvellement du bureau du siège a été également réalisé pour tenir compte des différentes mutations.



Par des Journées Sécurité

Des journées sécurité ont été organisées en 2022, dans les différentes structures (DAMI le 15 décembre, DRTET Bouaké le 9 décembre, DRTET Abidjan du 8 au 11 novembre, DUH Taabo et DUH Kossou le 16 décembre). La CIE a organisé sa seconde journée Santé Sécurité au Travail le 19 mai 2022 sur le site de la DR Abidjan Nord à Cocody autour du thème « Redynamisation des CSST locaux ».



Le thème de la CIE est une déclinaison de la 20ème journée mondiale Santé Sécurité au Travail sur le sujet « Agir ensemble pour instaurer une culture positive de la sécurité et de la santé ».

55 collaborateurs représentant 29 Comités locaux CSST de la CIE ont bénéficié d'une formation organisée par la CNPS 2022 sur le concept de la Vision Zéro. C'est un concept qui consiste à construire une culture de prévention en intégrant à la fois la sécurité, la santé et le bien-être au travail tout en s'appuyant sur sept règles d'or.



Résultats à fin décembre 2022

Indicateurs d'accidents avec arrêt et hors trajet	2022	2021	2020
Nombre d'accidents électriques	1	2	2
Nombre d'accidents véhicules	7	10	15
Nombre d'accidents motos	11	9	12
Autres accidents de travail	39	39	48
Total des accidents de travail	58	60	77
Dont accidents de travail mortel	0	1	1
Nombre de jours d'arrêt pour accidents de travail	1 870	1 769	1 710
Taux de fréquence des accidents	5,64	6,23	7,92
Taux de gravité des accidents	0,18	0,18	0,18

Le taux de fréquence s'établit à 5,64 au 31 décembre 2022 et est en amélioration par rapport d'une part, à l'objectif de 6,15 et d'autre part, aux résultats des deux dernières années. Le taux de gravité de 0,18 reste constant sur les 3 dernières années et supérieur à l'objectif de 0,17.

La tendance observée depuis les deux dernières années s'est confirmée en 2022 avec la réduction du nombre d'accidents de travail qui est passé de 77 en 2020 à 58 en 2022. Même si ce nombre reste encore élevé, le traitement des recommandations issues des visites des lieux de travail, des analyses d'accidents et les différentes sensibilisations sur les risques généraux ont contribué à une amélioration significative de ces indicateurs.

3.2.1. Assurer la sécurité des tiers

Dans un souci de réduire considérablement les accidents de tiers, des actions majeures ont été mises en œuvre en vue d'alerter les populations sur le risque encouru par leur présence sous les emprises des ouvrages électriques. Ces actions ont porté sur :



4. INVESTIR DANS LA FORMATION

4.1 Démarche compétences

Un projet d'élaboration et d'actualisation des référentiels de Compétences à l'ensemble des métiers de la CIE est en cours. Sur la base des référentiels des compétences identifiées, l'étape essentielle de l'évaluation des compétences sera réalisée. L'objectif étant de confirmer les informations recueillies sur les compétences disponibles et celles requises au niveau de tous les métiers.

Elle induira l'harmonisation des systèmes de récompense des collaborateurs, l'actualisation de notre système d'évaluation et la mise à jour du répertoire des métiers, des emplois et des postes de la CIE.

La nouvelle orientation de modernisation du réseau et de transformation digitale a conduit la CIE à poursuivre la réflexion sur l'évolution des compétences des collaborateurs en vue de répondre efficacement à ces enjeux.



4.1.1. Formations internes et externes

Formations internes

La politique de la formation accompagne les évolutions des métiers et des compétences et permet aux collaborateurs de maintenir en permanence leur employabilité. Les formations du Centre des Métiers de l'Electricité (CME) couvrent l'ensemble des compétences recherchées dans une entreprise d'électricité, avec un accent particulier sur le cœur du métier : Techniques de distribution, Techniques de production, du Transport et mouvement d'Energie. Son champ de compétence s'est élargi avec les techniques de sécurité électrique, la maintenance, les énergies renouvelables, le management, l'académie des drones, etc.

Formation continue

Nombre de collaborateurs formés en 2022 : 3314

- Effectif Cadres formés : 674 ;
- Effectif Agents de Maitrise formés : 1808 ;
- Effectifs Employés - Ouvriers formés : 832.



Formations e-learning

Le e-learning constitue pour le CME une nouvelle façon de former permettant de répondre aux exigences d'adaptation et de développement des compétences spécifiques et technologiques essentielles. En 2022, 301 apprenants du projet « SAPHIR V3 » ont suivi la formation en e-learning.



Le CME est dans une phase d'acquisition d'équipement adapté au projet, notamment un laboratoire de conception. Le Centre est soutenu dans cette initiative par le WAAP pour l'acquisition de compétence en matière de e-learning.

Formations externes

La CIE s'est attelée au développement des compétences de ses collaborateurs pour capitaliser leurs savoir-faire et optimiser leurs performances. Sa démarche active de développement des compétences repose sur un programme de formation en leadership de la ligne managériale dont l'objectif principal est de donner à l'ensemble de ses managers les compétences nécessaires pour mener à bien la conduite des équipes et porter efficacement les réformes de l'entreprise.

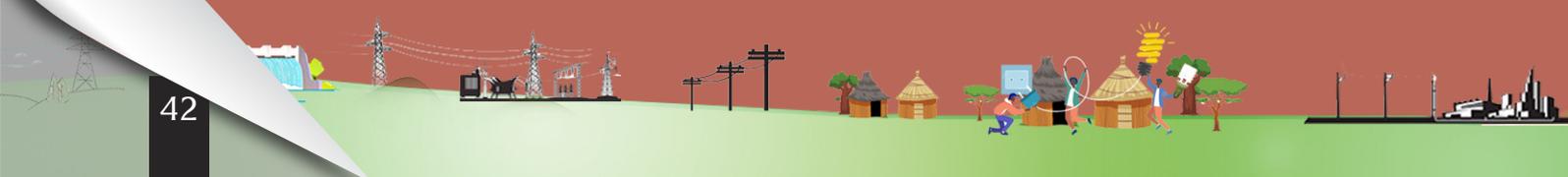
Le nombre d'heures de formations réalisées au titre de l'année 2022 est 11 577. Le coût total des formations s'élevant à 1 051 378 292 FCFA.

Formations extérieures

Au titre de l'année 2022, le total des formations extérieures réalisées représente un chiffre d'affaires de 387 MFCFA pour un effectif formé de 747 stagiaires. Sur la période de janvier à décembre 2022, les formations extérieures réalisées pour les entreprises nationales des secteurs électrique et industriel représentent un chiffre d'affaires de 242 M FCFA pour un effectif formé de 623 stagiaires.

Au plan international, le CME a réalisé 26 sessions de formation et formé 124 agents des sociétés SEEG (Société d'Énergie et d'Eau du Gabon), SONABEL (Société Nationale Burkinabé d'Électricité), Top Performance Plus International, SBEE (Société Béninoise de l'Énergie Électricité), EIFFAGE et Port Autonome du Congo 02 pour un chiffre d'affaires total de 145 MFCFA.

Dans sa dynamique de confirmer sa position en matière d'établissement de référence dans le secteur électrique de l'Afrique et sur dans le monde, le CME s'est vu recevoir un simulateur à temps réel de système d'alimentation électrique et de réseau électrique a été offert par l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) au CME dans le cadre du protocole d'accord entre la CIE et l'ASEA en vue du renforcement des équipements et ateliers didactiques. Dans la même veine, le projet « Campus Estudiantin » lancé en 2021 et s'est poursuivi en 2022 ; Cependant, en raison des inondations causées par les fortes pluies, un bâtiment d'hébergement reste inoccupé ce qui réduit à 186 sur 224 le nombre d'étudiants hébergés. Les actions réalisées en 2022 ont concerné prioritairement l'ouverture en octobre du restaurant étudiant, la mise en place de l'association des diplômés du CME (les Alumni), la formalisation du bureau des étudiants du CME et la mise en place d'une plate-forme de communication avec les étudiants et les parents.

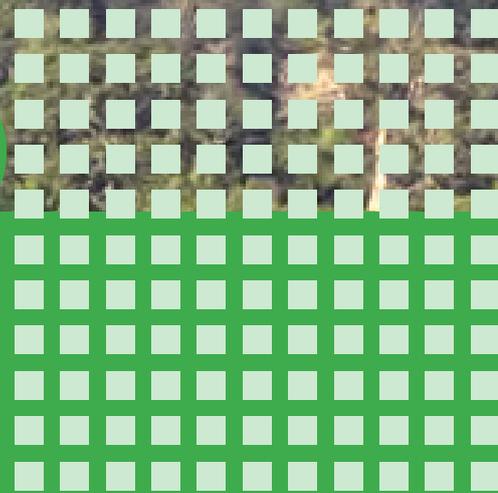






Chapître

03



Préserver l'environnement et intégrer le changement climatique





1. AMÉLIORER LES RENDEMENTS

1.1. Améliorer les rendements

Le rendement global du système électrique ivoirien s'établit 85,02% en 2022 contre 83,67% en 2021.

Cette hausse s'explique essentiellement par celui de la distribution qui est passé de 89,12% en 2021 à 91,03% en 2022, soit une augmentation de 1,92%. Ce gain résulte de la poursuite des actions d'amélioration du ratio de facturation, notamment la réalisation du PEPT, l'intensification de la répression de la fraude et la mise à niveau des comptages, le tout renforcé par l'impact des travaux de restructuration / renforcement du réseau de distribution.

L'année 2022 a été marquée par une amélioration mitigée du fonctionnement des ouvrages de production et de transport. En effet, on note :

- Une amélioration de la disponibilité globale des centrales thermiques et hydrauliques.
- Une amélioration de la disponibilité des lignes 225 kV.
- Un niveau de disponibilité des transformateurs du réseau de transport aussi élevé.
- Une dégradation du taux de disponibilité des lignes d'inter connexion.

Le rendement du transport s'est établi à 94,02% en 2022 contre 94,32% en 2021 soit une baisse de 0,30%.

Ce résultat est essentiellement dû à l'importation d'énergies pour palier au déficit de production en 2021 enregistré lors de la gestion de la crise énergétique - assèchement des cours d'eau dû à un faible apport hydraulique et de l'alimentation du réseau intérieur à partir des sources de production thermique d'Abidjan.

Il est à relever aussi des pertes constatées à travers des conducteurs HTB, des systèmes de transformation et des dispositifs des mesures de l'énergies et de leur comptabilisation.



Plusieurs actions sont déployées pour évaluer et réduire les pertes sur ce réseau. Une étude des pertes sur le réseau électrique a été réalisée avec à la clé un plan d'actions décliné en quatre variables et mis en œuvre jusqu'en 2024 dans une responsabilité partagée entre l'autorité concédante et la CIE :

- Sur l'Énergie livrée : Des actions de fiabilisation des comptages arrivés et départs HTA, appelant une nécessité de formation des agents de poste à l'utilisation des nouveaux compteurs numériques installés, une campagne de vérification et de mise à niveau des comptages. Ces actions sont mises en œuvre au niveau du Transport et de la Distribution.

Pour maîtriser cette variable des énergies livrées, un comité de suivi a été formé pour analyser mensuellement la fiabilité au niveau des comptages dans les postes et s'assurer de la justesse de la valeur des énergies livrées communiquées.

- Sur Les exports : Il s'agit d'améliorer les exportations d'énergie vers le Burkina et le Mali représentant un pourcentage de volume important des exports, tandis que ces pays clients sont très éloignés des sources de production. Cela a nécessité des actions de réduction de circulation de puissance réactive sur le réseau HTB ainsi que l'élaboration d'un outil d'aide à la décision à opérationnaliser en 2024.
- Sur la production nette : Des actions de vérification périodique des comptages des groupes de production des producteurs indépendants d'électricité ont été mises en œuvre.
- Sur les imports : Il est question de minimiser les importations d'énergies pour un équilibre du rendement global du réseau si les exports sont maximisés. Une politique de gestion des marges de réserve a donc été mise en œuvre en 2021 en vue de maîtriser les risques de déséquilibre important entre la production et la demande.



Renforcement de la lutte contre la fraude

La fraude sur l'électricité, résulte de branchements anarchiques sur le réseau et constitue une perte non technique qui impacte la qualité de l'électricité distribuée, réduit les revenus disponibles pour assurer le financement de développement du secteur de l'électricité, mais surtout entraîne des dangers d'électrocution et d'incendie. Il est donc important de lutter contre les infractions sur l'électricité pour assurer la sécurité des usagers et de leurs installations domestiques, mais aussi la viabilité et la pérennisation du réseau électrique.



Dans le cadre du renforcement de Lutte contre la Fraude, la Direction de la Lutte contre la Fraude a mis en œuvre son plan d'actions de l'exercice 2022 qui a permis de réaliser des contrôles sur les réseaux électriques. Ainsi, 12 387 opérations de contrôle.

Les activités de lutte contre la fraude réalisée durant l'année ont porté sur :

- Des opérations de contrôle dans 47 localités,
- Les sensibilisations des populations et des collaborateurs CIE respectivement sur les conséquences de la fraude (pertes financières, perturbation de la fourniture d'électricité, accidents et incendies causés par les raccordements frauduleux sur le réseau électrique entraînant des morts d'hommes, avarie de matériels, sur les résultats, image de la CIE, etc.),
- Présentation du Programme Electricité Pour Tous (PEPT) au cours de 367 séances de sensibilisation réalisées.

Tableau l'ensemble des sensibilisations réalisées en 2022 :

N°	TYPE DE POPULATION CIBLE	NOMBRE DE SEANCES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
1	Structures CIE	14	389
2	Administrations Publiques et Privées / Associations	9	428
3	Quartiers péri-urbains	197	12 945
4	Quartiers Structurés	61	3 853
5	Lieux publics (Marches, Gares de transport etc.)	72	2 400
6	Edifices Religieux églises & Mosquées	12	889
	TOTAL	367	20 904

- Les autres actions concernent les missions permettant de dévoiler les malversations faites par les collaborateurs à l'endroit de la population, le vol et la commercialisation de matériel HTA, la sous-traitance de certaines activités de facturation. Ces cas ont abouti à des sanctions disciplinaires.



Tableau de l'évolution des résultats de 2021 à 2022

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PERFORMANCES DLF SUR L'ELECTRICITE 2021 A 2022				
INDICATEUR	RUBRIQUE	RESULTATS 2021	RESULTATS 2022	TAUX EVOLUTION
Fraudeurs interpellés	Nombre de fraudeurs	6 737	9 401	28% ↑
Gains issus du règlement des factures fraude	Montant facturé en million de F.CFA	4 500	7 400	39% ↑
	GWh facturé	61,8	102	39% ↑
Gains issus du règlement des amendes de constat de branchements frauduleux suite vol de matériel CIE	Nombre de branchement frauduleux	404,5	1 061	62% ↑
	Montant facturé en million de F.CFA	42,4	111,2	62% ↑
Régularisation du matériel volé pour réaliser les branchements frauduleux	Montant facturé en million de F.CFA	15,8	41,5	62% ↑
Gains issus du recouvrement du crédit branchement PEPT	Montant facturé en million de F.CFA	18	40,6	56% ↑
Gains issus de l'accroissement des nouveaux clients apportés par DLF	Montant facturé en million de F.CFA		89,5	100% ↑
Total gain	Montant facturé en million de F.CFA	4 560	7 641	40% ↑
	GWh facturé	61,8	102	39% ↑

1.2. Rationaliser les consommations de matières premières

Afin d'optimiser leur utilisation, la CIE suit la consommation des matières premières destinées à la production de l'électricité.

- ### L'hydraulique

Le volume des apports hydrauliques enregistré en 2022 (22 869 millions de mètres cubes) connaît une hausse de 19% par rapport à celui de 2021 (19 158 millions de mètres cubes) sur l'ensemble des lacs.



Les apports énergétique nets de l'année 2022, y compris Soubré sont évalués à 2 544 GWh avec un indice global d'hydraulicité de 1,20 m³/kWh supérieur à celui de 2021 (0,96 m³/kWh). Ces apports nets enregistrent une hausse de 594 GWh (31%) par rapport à 2021 (1 948 GWh).

- ### LES COMBUSTIBLES (GAZ NATUREL, DDO, HVO)

Les principaux combustibles utilisés par la CIE pour la production de l'électricité sont le gaz naturel pour l'alimentation de la centrale thermique de Vridi et les combustibles liquides utilisés en substitution ou pour l'alimentation des centrale isolées.



- ### Le Gaz naturel

La consommation de gaz naturel pour l'alimentation des groupes de la centrale thermique est de 181 269 709 m³ en 2022 contre 156 255 061 m³ en 2021. Une hausse qui se justifie par la forte sollicitation des groupes de la centrale et la disponibilité relative du gaz naturel.



- ### Le DDO/ HVO

La quantité de combustible liquide utilisée est de 46,7 tonnes en 2022 contre 116,4 tonnes en 2021 pour le DDO et 3 692,8 tonnes contre 26 14,5 tonnes en 2021 pour le HVO. Ces niveaux de consommation de combustibles sont en baisse par rapport à l'année 2021 du fait de l'indisponibilité de certains groupes au liquide et de la disponibilité relative du gaz naturel.





• **LE SF6**

La consommation de gaz SF6 utilisé dans les disjoncteurs, les transformateurs de puissance et les postes sous enveloppes métalliques pour son pouvoir isolant et refroidisseur, est suivie au niveau de la Direction Centrale du Transport d'Énergie et des télécommunication (DCTET). La consommation de gaz SF6 pour l'année 2022 est de 318,01 kg contre 494,89 kg en 2021. Cette baisse s'explique par l'utilisation des récupérateurs de gaz lors des maintenances. Cette action est en cours d'extension à l'ensemble des DR.



• **Le gasoil**

La consommation du gasoil des groupes secours des usines est de 10 296 litres en 2022 contre 14 754 litres en 2021. Cette baisse s'explique par une réduction des changements d'état à VRIDI, donc une réduction de fonctionnement des diesels de lancement.



• **LES PRODUITS CHIMIQUES**

Les produits chimiques utilisés dans les centrales hydrauliques pour la fabrication pour produire l'eau de refroidissement des machines sont l'hypochlorite de calcium, le sulfate d'alumine et le carbonate de soude. L'évolution des consommations de 2021 à 2022 se présentent comme suit :

Produit chimique	2020	2021	2022
Hypo Chlorite de Calcium (T)	15,53	6,11	9,19
Sulfate d'alumine (T)	108,90	18,26	19,48
Carbonate de soude (T)	0	0	0



• **L'HUILE**

Les pertes d'huile sont causées soit par les activités de maintenance, soit par des avaries sur les équipements. La quantité globale d'huile perdue en 2022 est de 37 300 litres contre 52 157 litres en 2021. Cette forte baisse s'explique par les travaux d'étanchement des fuites réalisés sur les équipements au niveau de la production.



2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES

La maîtrise des impacts environnementaux de la CIE repose sur des systèmes de management environnemental comprenant notamment la gestion des déchets produits, les nuisances sonores issues des usines et le suivi des émissions atmosphériques. Chaque direction certifiée détient un plan de gestion qui est périodiquement mis à jour et qui garantit la maîtrise de ces impacts.

Les ouvrages exploités par la CIE sont soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Ces ouvrages relevant du patrimoine de l'autorité concédante ont été mis en service parfois plus de 60 ans au moment où les standards environnementaux et sociaux n'étaient pas aussi développés. Aussi, la CIE s'attèle à prendre des mesures d'atténuation ou de correction partielle pour en réduire les impacts.

2.1. Réduction des émissions dans l'air

Les émissions atmosphériques se produisent surtout à l'occasion des rejets de gaz chaud lors du fonctionnement des turbines à gaz, du fonctionnement des groupes diesels (de lancement ou de secours) ou des chaudières.

En 2022, les valeurs de rejets atmosphériques enregistrées pour la centrale thermique sont :

- NOx (oxyde d'azote) : 368.2 mg/Nm³ contre 204,01 mg/Nm³ en 2021 ;
- SOx (oxyde de soufre) : 0,2 mg/Nm³ contre 0,90 mg/Nm³ en 2021 ;

La quantité de gaz émis dans le processus de production d'électricité est fortement impactée par le volume de gaz ou de combustibles consommés. Par ailleurs, le projet d'installation de capteurs de mesure en continu des rejets (Control Emission Monitoring System) a été mis en œuvre pour assurer une surveillance en continu et une traçabilité des rejets afin de garantir une bonne maîtrise environnementale.



2.2. Gestion des nuisances sonores

Le fonctionnement des groupes, des auxiliaires des centrales hydroélectriques et thermique, et des postes (90kV), occasionne des nuisances sonores pour les collaborateurs et les riverains. Dans le but de réduire leur impact, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- La signalisation des zones dangereuses avec affichage de panneaux indiquant l'obligation de port d'équipement de protection ;
- La distribution des bouchons d'oreilles (casque d'oreilles pour les gardiens) ;



- Le contrôle annuel par Bureau Véritas du niveau sonore, de la lumière et des vibrations sur les sites de production et dans le voisinage pour s'assurer que les mesures sont inférieures à la limite réglementaire
- La réalisation de l'audiogramme pour les agents travaillant sur ces sites et la communication sur le bruit au niveau du CSST.

2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau

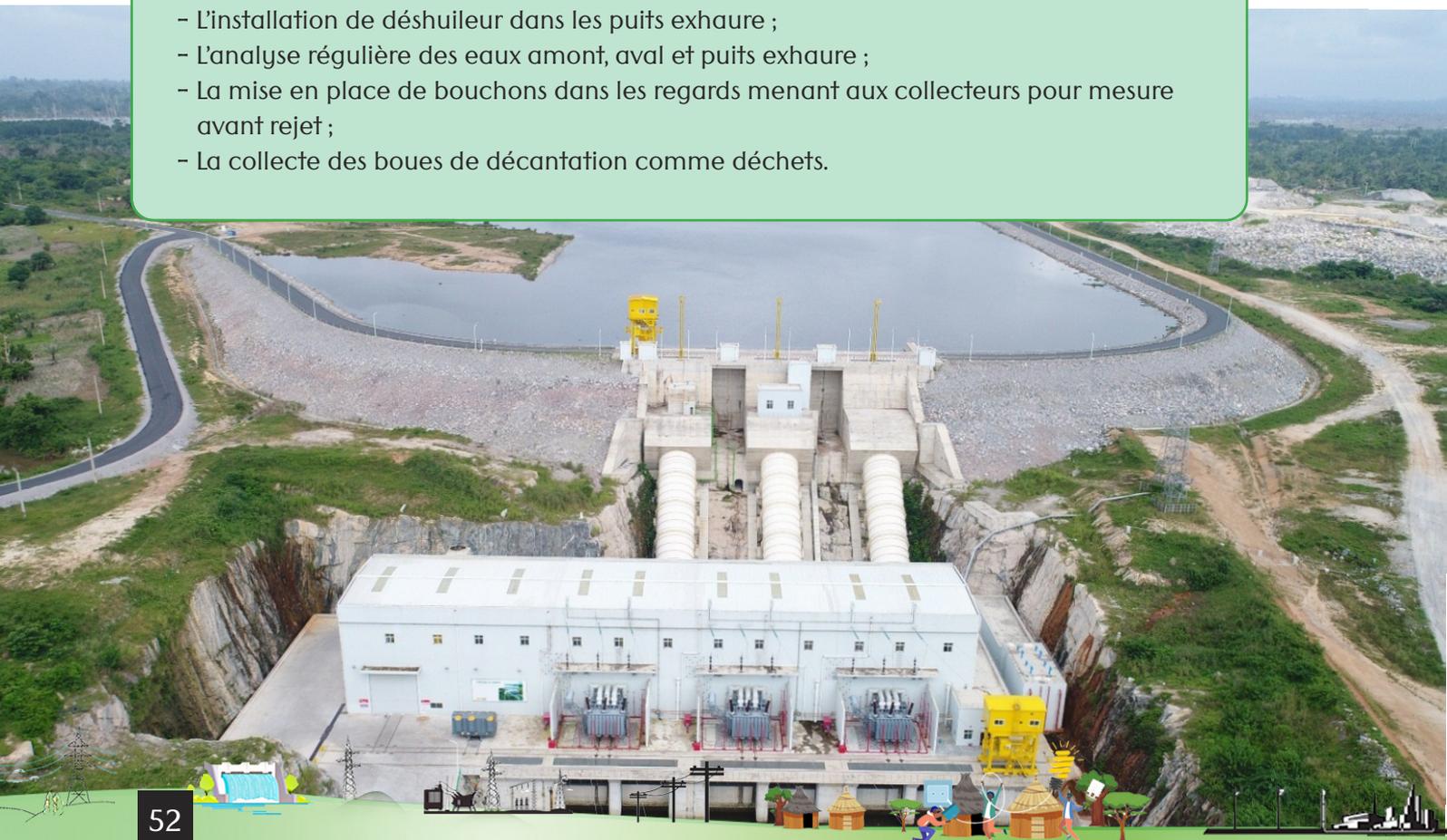
Réduire le risque de pollution du sol et eaux superficielles ou souterraines est un impératif sécuritaire et une responsabilité environnementale pour la CIE. La pollution du sol peut se faire par déversement d'huile ou par d'autres produits sur le sol ou encore par l'écoulement des impuretés à travers les eaux de drainage. Les actions mises en œuvre pour prévenir ou atténuer les impacts sont :

Les actions mises en œuvre pour prévenir ou atténuer les impacts sont :

- La pose de film polyuréthane au sol à l'occasion des travaux de maintenance ;
- L'épandage de produits absorbants à l'occasion des travaux de maintenance ;
- La dépollution du sol à travers des entreprises de dépollution agréées ;
- La construction de fosse septique étanche pour réception des produits ;
- La mise en œuvre du projet « zéro fuite » au niveau de la production.

Dans les centrales hydroélectriques, les rejets de polluants dans l'eau peuvent survenir lors du turbinage, du fonctionnement des puits exhaures, du drainage des eaux fluviales, l'évacuation des eaux de décantation des stations de traitement. Les actions mises en œuvre sont :

- L'installation de déshuileur dans les puits exhaure ;
- L'analyse régulière des eaux amont, aval et puits exhaure ;
- La mise en place de bouchons dans les regards menant aux collecteurs pour mesure avant rejet ;
- La collecte des boues de décantation comme déchets.



2.4. Optimisation de la gestion des déchets

La gestion des déchets issus des activités de la CIE est effectuée dans le respect de la réglementation nationale sur l'environnement, donnant lieu à des instructions de travail mises ainsi en œuvre pour maîtriser la collecte, le tri et l'enlèvement. Ces pratiques sont particulièrement renforcées pour la direction de la production d'électricité, la direction centrale de transport d'énergie et des télécommunications, ainsi que la direction des mouvements d'énergie qui sont certifiés ISO 14001.

- **Les déchets industriels spéciaux** (les verres, les lampes, les joints, les batteries, les piles, les chiffons usagés, les fûts métalliques) font l'objet d'un traitement particulier. Des poubelles de tri sont installées sur tous les parcs pour la collecte des déchets. L'enlèvement et le traitement de ces déchets sont réalisés par des entreprises agréées et sous la supervision du Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL). En plus de la recherche de filière de traitement ou de valorisation de ce type de déchets, des études sont menées en vue de réduire ou d'éliminer ce type de déchets à l'achat des équipements.

Les quantités de déchets spéciaux et déchets industriels banals produits par la production font partie des indicateurs de performance extra-financière suivis dans le reporting RSE de la CIE. Les quantités produites sont :

- 25,29 Tonnes en 2022 contre 35,64 Tonnes de déchets industriels banals en 2021
- 6,34 m3 en 2022 contre 12,96 m3 de déchets spéciaux liquides en 2021
- 10,21 Tonnes en 2022 contre 7,95 Tonnes de déchets spéciaux solides en 2021

Le nombre de déchets spéciaux solides a augmenté en 2022 du fait des travaux sur les sites et des travaux de réhabilitation du G3 à Buyo. La baisse des déchets industriels banals et celle des déchets spéciaux liquides s'explique par la mise en œuvre des sensibilisations et l'utilisation de moins de produit liquide pour les entretiens.

La quantification annuelle des déchets au niveau des transports d'énergie et des mouvements d'énergie n'est pas encore effectif au niveau reporting. Néanmoins, la gestion des déchets est bien suivie.

La gestion des déchets au niveau de la distribution commercialisation n'est pas encore bien organisée néanmoins, des enlèvements en vue de destruction se font par des prestataires agréés au niveau des différents sites.



• **Les déchets dangereux,**

La réglementation impose qu'ils soient suivis avec une traçabilité jusqu'à leur élimination finale par des sociétés agréées par l'état. Les équipements PCB et les organes contenant de l'amiante en sont les principaux déchets dangereux au niveau de la CIE.

Les PCB (PolyChloroBiphényles) sont des produits organiques chlorés dont la production de PCB a été interdite dans les années 80 lorsqu'il est apparu qu'ils représentaient un danger pour l'homme et pour l'environnement : sujet à la bioaccumulation, ils persistent durablement dans l'environnement et sous certaines conditions, dégageant des dioxines.

Les déchets pouvant contenir du PCB sont encore nombreux : transformateurs, condensateurs, appareils utilisant le PCB ou PCT comme diélectrique.

Depuis 2014, la CIE s'est engagée dans un plan de remplacement des transformateurs contaminés au PCB. Néanmoins, en 2022, la CIE Dispose encore de :

- 1 transformateur contaminé au PCB à décontaminer au niveau du transport
- 30 transformateurs contaminés au PCB à éliminer au niveau de la production.

La Direction Achats procède à la vente des composants (cuivre, acier et aluminium) contenus dans les compteurs et transforma-

teurs usagés en vue de leur recyclage. La proposition de vente est dirigée vers des prestataires agréés par le CIAPOL. Pour les transformateurs, la Direction Approvisionnement et Stock se charge au préalable de l'extraction des éléments toxiques. Les déchets de câbles issus des travaux sur le réseau sont assemblés et stockés par les directions en charge de l'exploitation. Leur enlèvement est assuré par la Direction Achats qui veille à les rendre hors d'usage en procédant à de petite coupe avant d'engager la vente auprès de prestataires agréés par le CIAPOL.

Dans le cadre de la mise en place de son système de Management Environnemental, social et de gouvernance, un projet de gestion des déchets a été initié en vue d'harmoniser les pratiques à l'ensemble de la CIE et aux filiales du groupe.

Depuis 2016, la CIE suit la consommation des ressources produites par des activités tertiaires (papier, cartouche d'encre, eau, électricité etc.) qui peuvent avoir un impact sur l'environnement.

- La surveillance de la consommation des ressources
- La sensibilisation aux éco gestes
- La contractualisation d'objectifs de non dépassement de certaines ressources (eau, électricité, papier)
- La mise en place de photocopieurs avec possibilité de scanner et diffuser par messagerie.

CATEGORIES	UNITE	2020	2021	2022
Consommation de papier pour la bureautique	Kg	101 764,40	109 985,40	82 265,80
Consommation de papier pour l'édition des factures	Kg	48 705,70	47 945,60	43 408,10
Consommation de toners (encres) d'imprimante	Kg	1 897,28	4 123, 32	3 587,40



3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

3.1. S'adapter au changement climatique



Cette adaptation passe par l'identification des aléas particuliers au périmètre de la production aux fins de pouvoir répondre aux impacts liés au changement climatique et pérenniser ainsi ses activités.

Au niveau de la centrale thermique, dans les périodes les plus chaudes de la journée, l'élévation de la température impacte le rendement des Turbines à Gaz (TAG) vu que le système de réfrigération reste moins efficace. Une étude a été initiée pour améliorer le système de réfrigération des TAG et répondre à cet enjeu d'adaptation. La pratique actuelle vise à limiter la charge des machines afin de baisser les températures pendant les périodes de forte chaleur et les lancer à leur niveau optimal en période de température clémente.

Au niveau des centrales hydrauliques, les apports hydrauliques des réservoirs des barrages exploités par la CIE sont soumis à une évaluation mensuelle prévisionnelle du stock hydraulique pour une meilleure planification du plan de production (hydraulique et thermique).

Un projet sur l'ensemble des centrales hydrauliques concernant la maîtrise instantanée des apports en eau en vue de s'adapter aux éventuelles évolutions (sécheresse, crue) est en cours. La centrale d'Ayamé a été choisie comme site pilote où des expérimentations effectuées se

sont avérées concluantes. En 2022, une phase de collecte de données a permis de finaliser les modélisations avant l'installation des capteurs pour une meilleure anticipation sur tous les aléas hydrologiques. L'idée est d'optimiser les modes de production des différents groupes hydrauliques en fonction des données en eau de chaque centrale.

3.2. Mesurer notre empreinte carbone

Le réchauffement climatique est un double enjeu de durabilité pour la CIE ; Il se traduit à la fois par une variation de la pluviométrie pouvant réduire le stock hydroélectrique des barrages exploités, un risque aggravé par l'augmentation des températures qui contribuera à l'évaporation de cette ressource. Ces deux facteurs peuvent réduire la capacité de production hydroélectrique exploitée par la CIE. Afin de renforcer le calcul de ses émissions de gaz à effet de serre, la CIE a entrepris une collaboration avec Carbone 4.

Les travaux réalisés ont permis de fiabiliser les calculs effectués pour le scope 1 qui concernent tous le gaz à effet de serre émis directement par la CIE et le scope 2 qui intègre les émissions directes et liées à l'énergie (ceux sont les émissions créées lors du processus de production). Pour la première fois, la CIE a également entrepris de mesurer les émissions pour le scope 3 qui comprend toutes les émissions indirectes : Achat de marchandise, de services, etc.

TOTAL (t CO2e)	1 372 875
TOTAL (t CO2e) - Scope 1	517 495
TOTAL (t CO2e) - Scope 2	748 468
TOTAL (t CO2e) - Scope 3	106 912

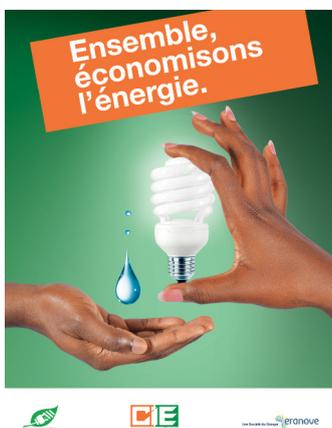


3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité



Depuis 2017, la CIE s'est engagée dans un processus de maîtrise de ses consommations énergétique selon le référentiel ISO 50001 version 2018. La Première politique triennale (2019-2021) avait un objectif de 20% de réduction d'énergie et de 5% en matière de carburant, séquencé sur 3 ans. L'objectif fut largement atteint avec un résultat obtenu de 21.59 % sur la période triennale.

En 2022, cette politique a été renouvelée pour la période 2022-2024, avec un objectif de réalisation d'économies d'énergie de 15 % sur les sites bâtis et les processus industriels ; de 20 % sur les sites à bâtir et 7% sur la consommation de carburant.



Le volume d'électricité consommé se rapporte à deux périmètres représentant 60% de la facture énergétique de la CIE. La consommation du premier périmètre est de 26 GWh et concerne le siège, le CME, les 4 barrages exploités par la CIE et le site du port. L'autre périmètre est relatif au site DPE Vridi, DME Plateau et la base de Niangon présentant une consommation de 4,5 GWh. Le volume consommé cumulé de ces sites s'élève à 30,5 GWh en 2021.

Un périmètre 3 composé des postes de la DCET sera rajouté au périmètre de certification pour l'exercice 2023.

Aussi, les revues énergétiques sont en cours afin de déterminer, l'économie réalisée en 2022, sur les sites des périmètres 1 et 2.



Des actions de réduction de la consommation d'énergie contenues dans le plan stratégique 2022-2024 ont été réalisées. Ces actions concernent principalement :

- Le remplacement de climatiseurs classiques à réfrigérant R 22 en climatiseurs INVERTERS à réfrigérant R 410 ;
- La Formation à la norme ISO 50001, des acteurs ayant une influence sur la consommation énergétique ;
- La Formation à la technique d'audit ISO 50001 et aux audits énergétiques industriels, pour le référent Energie ;
- La Formation aux Simulations Thermiques Dynamiques (S.T.D) des contrôleurs Travaux de la Direction du Patrimoine afin de pouvoir déterminer l'économie d'énergie d'un site à bâtir.



3.4. Maîtriser notre consommation de carburant

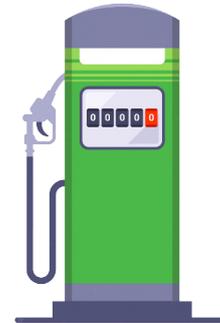
La consommation totale de carburant concerne des groupes électrogènes de secours dans les barrages, les centrales isolées utilisées par la Distribution et les véhicules d'exploitation.

La consommation du gasoil des groupes secours des usines est de 10 296 litres en 2022 contre 14 754 litres en 2021. Cette baisse s'explique par une réduction des changements d'état à VRIDI, une réduction de fonctionnement des diesels de lancement.

La consommation de gasoil des centrales isolées est de 1 270 865 litres en 2022 contre 5 745 086 en 2021. Cette baisse d'explique par le raccordement progressif au réseau donc les centrales consomment moins de gasoil.

Quant à celles des groupes des centrales isolées, elle est de 5 745 086 litres et affiche également une forte augmentation par rapport à 2020 (2 333 605 litres) toujours à cause de la gestion de la crise énergétique.

Le volume de carburant consommé en 2022 pour les 1 747 véhicules d'exploitation s'élève quant à lui à 2 449 703,45 L pour l'essence et 1 525 085,36 L pour le Diesel. Il est à noter une baisse de 32,24% de la consommation de diesel évaluée par rapport à celle de 2021 (2 250 720 L). Dans la même veine, la consommation d'essence est quant à elle en hausse de 9 % par rapport à 2021. Cela s'explique notamment par les efforts de renouvellement du parc automobile de la CIE, matérialisées par une hausse de 6% du nombre de véhicules à motorisation essence.



3.5. Maîtriser notre consommation d'eau potable

Le volume d'eau potable consommée par les collaborateurs de la CIE est mesuré sur tout le périmètre Siège-Agences et bureaux CIE. Il est de 128 659 m³ en 2022 en baisse de 1 819 m³ par rapport à 2021 (130 478 m³). Pour une consommation efficiente de l'eau potable, la CIE mène des actions de sensibilisation sur la gestion de la ressource eau potable, telles que l'installation des robinets à détecteur de présence dans les points d'eau.



Max **GE**
EN LIGNE

MON APPLI FAIT PEAU NEUVE

NOUVELLE MISE À JOUR
POUR ENCORE PLUS DE SIMPLICITÉ

- RÉCEPTION DE FACTURE EN LIGNE
- SUIVI DE CONSOMMATION
- PRISE EN COMPTE DES CLIENTS PRÉPAYÉS
- PRISE EN COMPTE DE PLUSIEURS ABBONNEMENTS



Téléchargement gratuit





Chapître

Rendre accessibles les services essentiels de la vie et contribuer au développement local



1. SERVIR LES ETATS -DEVELOPPER LES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

1.1 Rappel du cadre institutionnel

Le secteur de l'électricité Ivoirien est régi par un cadre institutionnel et réglementaire. Aussi, la loi N° 2014-132 du 24 Mars 2014 portant Code de l'électricité, remplace une précédente loi qui datait de 1985. Cette nouvelle loi s'inscrit dans la dynamique d'une plus grande ouverture des marchés national et régional de l'électricité. Le nouveau Code de l'électricité entend donc dynamiser le secteur, avec la participation de nouveaux acteurs. Il permet de présager le développement de réseaux locaux, déconnectés du réseau national, auxquels seront associées des capacités de production locales.

1.1.1. Les acteurs du Secteur Public



Le secteur public est représenté par l'État de Côte d'Ivoire et ses démembrements. L'État décide, régule, finance et fait réaliser les investissements de développement et de renouvellement des ouvrages, assure l'approvisionnement en combustibles, et fixe les tarifs de l'électricité.

Le Ministère des Mines, du Pétrole, de l'Energie assure la tutelle technique. Il a pour missions, de définir la politique énergétique du gouvernement, d'en faire le suivi et le contrôle de la mise en œuvre. En outre, la Direction Générale de l'Energie assure l'interface entre le Cabinet du Ministre et les structures sous tutelle du secteur. Elle oriente ainsi la stratégie de développement du Secteur.

Par ailleurs, la gouvernance du secteur voit intervenir le **Ministère de l'Economie et des Finances, et le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État** en leurs qualités de tutelle économique et financière du secteur.

Deux sociétés d'Etat exercent une partie des prérogatives régaliennes de l'Etat :



CI-ENERGIES, en charge notamment de la gestion du patrimoine de l'Etat dans le secteur de l'électricité, du suivi des flux financiers et énergétiques ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux revenant à l'État en tant qu'Autorité Concédante.



L'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire (ANARE-CI), chargée du contrôle des opérateurs du secteur, de l'arbitrage des conflits et de la protection des intérêts du consommateur.

1.1.2. Les acteurs du Secteur de l'électricité



Le Fournisseur de l'électricité : la Compagnie Ivoirienne d'Electricité La CIE est un opérateur privé lié à l'état de Côte d'Ivoire par une convention de concession de 20 ans renouvelable qui a débuté en 1990. Le nouveau contrat de concession Etat - CIE 2021 - 2032 a été signé le 01 octobre 2020.



Les fournisseurs de combustible gaz naturel

Ils sont liés à l'État de Côte d'Ivoire par des contrats d'achat/vente de gaz naturel :



PETROCI-CI 11 : est depuis août 2013, l'opérateur des gisements Lion et Panthère du bloc CI-11 en offshore, mis en exploitation en 1995.



FOXTROT International (ex APACHE) : est un opérateur producteur de gaz naturel qui exploite depuis 1999, le champ FOXTROT sur le bloc CI-27.



CANADIAN NATURAL RESOURCES (CNR International) : CNR exploite deux blocs en offshore : CI-26 – gisement Espoir et CI- 40 – gisement Baobab.

Les producteurs indépendants d'électricité



Le premier producteur indépendant d'électricité est la **Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL)**, avec qui l'État a conclu le 20 juillet 1994, une convention en vue de la construction, de l'exploitation et du transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité.



La Société AZITO ENERGIE est le second producteur indépendant d'électricité avec qui l'État a conclu, le 5 septembre 1997, une convention de concession pour le développement d'une centrale thermique mise en service en janvier 1999.



La Société AGGREKO, également producteur indépendant d'électricité, avec lequel l'État a conclu une convention pour la location et l'exploitation d'une centrale thermique en 2010.



est une société de production d'électricité hydraulique exploité par la société des énergies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES) d'une puissance installée de 275 MW. La centrale a été mise en service en mai 2017.



est un producteur indépendant d'électricité thermique exploitant une unité flottante de production d'électricité dénommée KARPOWERSHIP d'une puissance de 100MW. Le contrat a été signé en janvier 2022.

Le fournisseur de fuel : La Société Ivoirienne de Raffinage



La SIR, Société ivoirienne de raffinage, a été créée le 3 octobre 1962 par le gouvernement ivoirien avec le concours de groupes pétroliers internationaux. Elle assure le raffinage du pétrole brut et la distribution de produits pétroliers en Côte d'Ivoire et dans le reste du monde.

Aussi, le secteur de l'électricité fait-t-il l'objet d'un développement et d'une harmonisation à l'échelle de la CEDEAO. Les principales sociétés d'électricité de la région sont organisées au sein d'un organe dénommé Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) ou le WAPP (en anglais). Organisation internationale d'intérêt public, le WAPP vise à assurer l'intégration du système régional d'énergie et la réalisation d'un marché régional de l'électricité.





1.2. Performance Financière

Pour rappel, en octobre 2020, l'Etat de Côte d'Ivoire a reconduit la Convention de Concession de la CIE pour une nouvelle période de 12 ans allant de 2021 à 2032. Ce nouveau cadre prévoit, une segmentation des activités et une révision du mode de calcul de la rémunération.

Dans ce nouveau schéma, la rémunération ne tient plus compte des ventes d'énergie facturées au kWh, mais plutôt d'un mécanisme de détermination basé sur une approche coûts éligibles + marge par segment d'activités. Ces coûts éligibles sont déterminés à partir des charges brutes par segment d'activités diminuées des coûts remboursés (principalement les produits relatifs aux refacturations de charges liées aux entités notamment GS2E, MU2S, et au chiffre d'affaires liés aux acquisitions de l'exercice des compteurs et agencements retraités en actifs financiers etc.).

La marge est déterminée en application d'un taux de 6,14% aux coûts éligibles diminués des coûts neutralisés. Les coûts neutralisés sont constitués des charges relatives aux impôts et taxes, aux charges financières nettes des produits financiers, aux cotisations et aux dons.

Par ailleurs, le Chiffre d'affaires Energie 2022 ressort à 748,7 Mds de FCFA contre 664,6 Mds de FCFA en 2021, soit une hausse de 84,1 Mds de FCFA (+13%). Cette croissance comparativement à 2021 résulte des effets conjugués suivants :

- Hausse de 48,2 Mds de FCFA du chiffre d'affaires des ventes nationales, conséquence de l'augmentation des volumes vendus ;
- Hausse de 35,9 Mds de FCFA du chiffre d'affaires des ventes à l'export, essentiellement expliquée par l'accroissement des volumes vendus à l'interconnexion Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée et EDM d'une part, et d'autre part par un prix moyen de vente plus important sur le nouveau contrat EDM.

Le chiffre d'affaires en part propre de la CIE est passé de 231,8 Mds de FCFA en 2021 à 238,9 Mds de FCFA en 2022, affichant une hausse de 3%. L'évolution résulte principalement des effets combinés suivants :

- Une hausse du revenu du périmètre de la Concession de 12,7 Mds de FCFA, principalement liée à l'augmentation de l'enveloppe des coûts éligibles conformément au Business Plan et à l'accroissement des charges liées aux activités de branchements/ raccordement des nouveaux clients ;



- Une hausse des produits d'exploitation provenant de la prise en compte du facteur d'inflation conformément à la Convention de Concession qui vient couvrir les dépassements de coûts. Cette opération est sans effet sur le résultat net;
- Une augmentation des coûts remboursés, principalement liée à l'accroissement des branchements et des refacturations aux entités du même groupe ;
- Une hausse des produits opérationnels liés au retraitement comptable des acquisitions des compteurs et agencement sur sols concédés, du fait de l'augmentation de la créance financière des compteurs et agencement ;
- Une baisse des revenus sur les activités Annexes/Connexes et autres opérations de 16,0 Mds de FCFA, qui résulte principalement des travaux spéciaux quasiment achevés (Qualité du Produit/Electrification Rurale de 165 Localités).

2. SERVIR LES CONSOMMATEURS

2.1. Placer le client au centre de nos activités

La satisfaction des clients est une priorité pour la CIE. Elle l'exprime à travers le plan d'actions élaboré désigné : « le Nouvel engagement client ». Il s'agit d'un contrat de confiance entre la CIE et la clientèle qui s'appuie sur 3 principaux piliers que sont :

- + L'amélioration de la prise en charge du client,
- + L'amélioration de l'expérience client,
- + L'accompagnement du client dans la maîtrise de sa consommation.

Ces différents piliers s'étendent sur un ensemble de projets et d'activités dont leur mise en œuvre s'est poursuivie sur l'année 2022.

2.1.1. La prise en compte client

La prise en compte client concerne toutes les activités visant à améliorer le service à la clientèle notamment, la prise en charge du client au téléphone, par les canaux digitaux (WhatsApp, Facebook, Macie, etc.), en agence et à domicile par les équipes techniques. Les activités de prise en charge de nos clients sont réalisées à travers nos agences commerciales et nos points services ouverts dans les espaces commerciaux et les galeries marchandes d'Abidjan. Ces points services offrent un front office à la clientèle (demandes

clientèles, renseignements sur les services commerciaux, le paiement de facture, le traitement des réclamations, etc.).

Le dispositif de gestion de file d'attente (GFA) installé sur certains sites, nous a permis d'atteindre à fin décembre 2022, un temps moyen de prise en charge de 18 mn, soit une amélioration de 4 mn par rapport au réalisé à fin décembre 2021. L'extension du dispositif de gestion de file d'attente (GFA) est envisagée pour l'année 2023 à toutes les agences d'Abidjan.

Une innovation en 2021 a permis la mise en place du dépannage à distance. Le dépannage à distance consiste à dépanner le client en ligne sans le déplacement d'une équipe technique. Le téléconseiller a recours au logiciel SMART AMI pour exécuter des requêtes à distance ou assiste le client dans les opérations à réaliser sur son compteur.

- Le nombre de bons traités à distance par le CRC est passé de 46 939 en 2021 à 60 695 en 2022 montrant une progression de 29,3%.
- Le taux de dépannage à distance est passé de 21,9% en 2021 à 22,65% à fin 2022 représentant ainsi une réduction significative de la charge des équipes dédiées au dépannage de terrain. Cela représente une moyenne de 5 058 bons dépannés à distance par mois contre 3 912 en 2021.





2.1.2. Une meilleure expérience client

Digitalisation des canaux du CRC. Il s'agit de l'amélioration de l'expérience client à travers la digitalisation de tous les services classiques, la qualité de la prise en charge des sollicitations et demandes des clients et la compréhension de la facture.

La promotion de la plateforme et de l'application mobile de l'agence en ligne - MA CIE en Ligne - se poursuit auprès de la clientèle avec des solutions novatrices pour exécuter

Afin de désengorger les lignes et améliorer l'accessibilité du CRC, un nouveau service « serveur vocal interactif (SVI) » a été mise en ligne en mai 2021. Elle permet de rendre disponible sur un serveur vocal les informations fréquemment demandées par les clients (informations portant sur les produits et services CIE, informations relatives aux incidents et travaux programmés) sans avoir à parler à un conseiller client. Depuis la mise en place de ce service, 13% des appels sont traités en self-service.

L'organisation de la prise en charge des sinistres à travers les différents canaux (agence, CRC, agence en ligne...) a permis :

- D'apporter une réponse au client 15 jours après la déclaration du sinistre par le client ;
- D'indemniser le client 15 jours après la décision du comité Sinistre si le montant du préjudice est inférieur à 7 millions FCFA ;
- D'indemniser le client 90 jours après la décision du comité Sinistre si le montant du préjudice est supérieur à 7 millions FCFA.

Ainsi à fin décembre 2022, 90% des griefs ont été traités (494 sur 549 dossiers ouverts).

Afin d'assurer un suivi spécifique des sollicitations des promoteurs immobiliers, un guichet unique CIE/SODECI a été mis en place en juillet 2019. En 2022, 2906 sollicitations ont été traitées contre 1657 en 2021.

efficacement le plus grand nombre d'opérations courantes et l'aider à mieux maîtriser sa consommation d'énergie. Plus de 60% des demandes de branchement / abonnement sur Abidjan transitent par « MA CIE en ligne ». Pour prendre en compte les retours de nos clients après deux ans d'exploitation, un projet d'évolution de la plateforme a été mis en œuvre et a abouti depuis mars 2022 à la mise en ligne d'une nouvelle version des applications Web et Mobile beaucoup plus intuitive et attractive.

D'autres canaux ont été proposés pour désengorger le flux de sollicitation par voie téléphonique. Aujourd'hui, 20% des sollicitations passent par des d'autres circuits tels que WhatsApp, facebook, E-mail, etc.

Dématérialisation de la facture

Le projet de dématérialisation des factures consiste au déploiement d'une solution d'envoi de factures aux clients sous format électronique à travers les canaux digitaux suivants : sms, espace personnel MACIE, mail. Le service est disponible depuis 2021 pour les clients qui souhaitent recevoir leur facture par E-mail. Ce service a enregistré plus de 103 251 clients à Abidjan utilisant cette solution contre 70.000 en 2021.

Un projet de généralisation de l'envoi des factures dématérialisées est prévu en 2023. Dans un 1er temps, les clients BT de la DRAN, ayant un contact



téléphonique et/ou une adresse mail seront basculés automatiquement à la Démat'facture afin d'expérimenter cette solution. Lors de l'envoi au client de sa facture dématérialisée, la possibilité lui sera offerte de désouscrire au service dans les cas suivants :

- Si le destinataire est erroné (cas des clients n'ayant pas fait de mutation ou de contact erroné);
- Si le client n'est pas intéressé par ce service. Cette initiative nous permettra d'accroître de façon significative le taux de pénétration du service.

2.1.3. Accompagnement client dans la maîtrise de sa consommation

L'accompagnement du client dans la maîtrise de sa consommation consiste à lui prodiguer des conseils, à mettre à sa disposition des outils et des services lui permettant d'une part, de mieux comprendre la tarification et le mécanisme de calcul de la facture, et d'autre part, de faire une meilleure planification de son budget de consommation d'énergie. Il s'agit également de sensibiliser les clients à l'économie d'énergie en leur proposant des produits d'efficacité énergétique. Dans ce cadre, les activités majeures qui ont été exécutées en 2022 sont les suivantes :

- La commercialisation des produits d'efficacité énergétique : Le chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits d'efficacité énergétique est de 120 704 150 FCFA en 2022.
- L'accompagnement des clients en situation d'augmentation de leur consommation : Une analyse fine des variations de consommation a été implémentée dès le début de l'année 2021. Elle aboutit à mener des actions spécifiques à l'endroit des clients en hausse de consommation par l'envoi de SMS, de courriels et de courriers physiques d'information sur le niveau d'augmentation de la consommation

d'énergie des clients identifiés : La CIE informe le client sur les raisons qui ont pu entraîner cette augmentation et l'invite à la contacter pour de plus amples informations et conseils en matière d'économie d'énergie et d'acquisition de produits d'efficacité énergétique.

- Le lancement du pilote sur le projet de valorisation des données Smart Grid : Ce projet vise à acquérir à partir du compteur électronique des éléments de mesure permettant une meilleure appréciation des problèmes issus de la qualité du produit tant du point de vue du client que de celui de la CIE. L'analyse des données permet d'anticiper les solutions liées à la qualité du produit et d'avoir une meilleure connaissance des habitudes de consommation de nos clients.
- Une stratégie agressive de développement du prépayé depuis 2019 qui a abouti à un taux de pénétration de 61%, soit une hausse de 7 points par rapport à 2021. Cette croissance est tirée par le PEPT et par une augmentation du nombre de demandes de branchement/abonnement en mode prépayé qui représente plus de 80% de l'ensemble des nouvelles demandes.



CIE
Compagnie Industrielle Énergétique

ASTUCE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
Brancher toujours les appareils sur une multiprise dotée d'un interrupteur pour pouvoir éteindre d'un geste tous les appareils alimentés afin d'éviter une surconsommation.

179

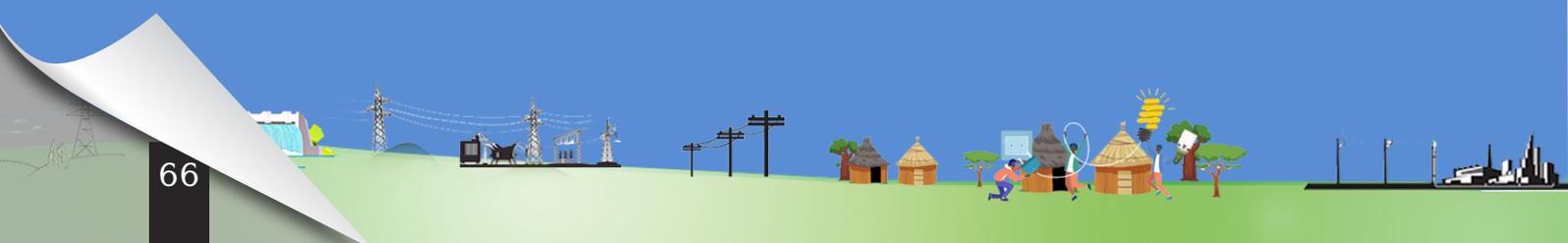


Au titre de l'année 2022, les efforts commerciaux de la CIE dans le cadre de l'application du Nouvel Engagement Client (NEC) ont été reconnus par la communauté des professionnels de la relation client en Côte d'Ivoire.

En effet, la CIE s'est vue descerner deux prix au titre des piliers « Meilleure Expérience client » et « Meilleure Prise en charge client » par le cabinet Callivoire qui publie chaque année une étude de marché sur l'évolution des moyens et des efforts déployés par les entreprises de service de la place pour faire face aux besoins des clients en matière de relation clients et sur la perception du marché vis-à-vis de ces différentes politiques de Relation client.

Au titre de l'Expérience Client, le prix de la meilleure entreprise de service public a été attribué à la CIE pour la réussite du déploiement et du pilotage de l'agence en ligne « MA CIE » : version web et mobile.

Au titre de la Prise en charge des clients, le prix de la meilleure entreprise de service public a été décerné à la CIE pour son initiative dénommée « Clément ». Clément est le conseiller client virtuel du CRC de la CIE, omniprésent sur les réseaux sociaux à la recherche des moindres sollicitations directes ou indirectes des clients pour y faire face.



3. INTEGRER L'INNOVATION

3.1. Le Géo référencement des branchements des clients BT

Les activités de facturation, de recouvrement, de dépannage BT ainsi que d'autres services nécessitent la connaissance de l'adresse géographique du client. Le géo référencement est utilisé pour faciliter la localisation d'un client BT par tout collaborateur en vue d'améliorer les délais de dépannage chez les clients.



Lancé en 2020, le géoréférencement est maintenant déployé sur l'ensemble des directions régionales d'Abidjan.

3.2 La télégestion des compteurs

Auparavant, pour facturer un client BT, il fallait se rendre à son domicile pour faire le relevé de son compteur. Les risques associés à une telle pratique sont des erreurs survenant lors des relevés et de la saisie des index.

Par le système de télégestion, les index sont télérelevés et arrivent directement dans le système de facturation éliminant ainsi deux sources potentielles d'erreurs. Les factures sont rendues plus fiables avec moins de contestation.



3.3. Les bornes à chèque

Ce moyen de paiement des factures par chèque a connu des difficultés dans sa mise en œuvre avec un temps relativement long allant parfois à un mois pour la prise en compte du paiement. Avec les bornes à chèque, après formalité d'usage la facture est prise en compte dans un délai de 48h permettant ainsi au client un meilleur suivi de son compte bancaire.



3.4. La gestion du rationnement

L'application « Monelec » a été développée en 2021 pour prendre connaissance du programme de rationnement de l'électricité par zone. Permettant ainsi de minimiser les désagréments subis par les populations liées à cette perturbation de la fourniture de l'électricité.



4. ETENDRE L'ACCÈS AUX PLUS DÉMUNIS

4.1. PEPT : Programme Électricité Pour Tous

Dans le cadre de ses efforts visant la promotion du bien-être de ses populations, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est engagé en partenariat avec la CIE, à garantir l'accès à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour tous. Une composante clé de sa politique permettant de répondre aux différents enjeux du développement.

Le Programme Electricité Pour Tous (PEPT) a été initié à l'effet d'assouplir à la fois les formalités nécessaires à l'accès à l'électricité, et de faciliter le paiement étalé du coût de ces formalités.

Les populations ciblées par le PEPT disposent de revenus faibles. Elles parviennent difficilement à constituer une épargne pour financer le coût du raccordement au réseau électrique et une installation intérieure, ou à assurer le paiement des factures bimestrielles. Rarement bancarisées, ces populations disposent de peu de garanties à même de préfinancer l'électrification de leurs habitations. La conception du PEPT intègre toutes ces réalités dans un modèle économique innovant développé par la CIE. Il est essentiellement bâti sur quatre (04) axes à savoir :

- La simplification des conditions d'accès à l'électricité
- La réduction et le financement du coût d'accès à l'électricité
- La maîtrise des consommations grâce aux compteurs électroniques
- La recherche d'une efficacité énergétique



Au 31 Décembre 2022, le PEPT a enregistré 251 133 branchements abonnements pour un objectif de 250 000 branchements. La base clients prépayés représente 61% de la base totale CIE dont 67% de PEPT.

Spécificités du contrat PEPT

- **Technique** : un kit standard d'installation intérieure est remis au client; les compteurs à prépaiement sont télécommuniquant et se rechargent à partir de 500 FCFA. Ainsi, le bénéficiaire peut ajuster sa consommation à ses capacités financières. En plus, le client dispose d'une installation électrique sécurisée fiable et conforme à la norme c 15100.
- **Règlementaire** : l'État a pris un arrêté autorisant un tarif linéaire prépayé, car le prix de l'électricité relève de ses prérogatives.
- **Commerciale** : le bénéficiaire adhère gratuitement au PEPT et rembourse le crédit branchement à travers les opérations d'achat d'énergie ou par des paiements à tempérament hors achats d'énergie. En fonction de l'offre choisie, l'échéance de remboursement varie de 2 à 10 ans.
- **Financière** : le mécanisme de financement est soutenu par un fonds spécial PEPT mis en place suite à l'ordonnance N°201 8-809 du 24 octobre 2018 prise par l'Etat.



5. INCITER LES CLIENTS A UNE CONSOMMATION DURABLE

La consommation durable des clients est prise en compte de deux manières :

- La commercialisation des produits d'efficacité énergétiques
- La réalisation des audits énergétiques et la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique.

Concernant la vente de produits d'efficacité énergétique, au 31 Décembre 2022, le chiffre d'affaires est de 120,7 millions de FCFA. Pour dynamiser la commercialisation des produits d'efficacité énergétique, l'accent a été mis sur :

- Le déploiement d'offre promotionnelles ;
- La généralisation de la vente de ces produits dans toutes les agences d'Abidjan ;
- La vente des produits aux opérateurs immobiliers et propriétaires de biens immobiliers (Guichet Unique).

Les produits d'éclairage représentent 84% des ventes, contre 6% pour les SMART CLIM et 10% pour les HOMECE.

Les perspectives 2022 ont été reconduites en 2023. Se sont :

- Le déploiement d'un logiciel de vente de produits d'efficacité énergétique dénommé ECOGES. Il produit des devis (proforma), matérialise les paiements, gère le stock, facilite la comptabilisation et permet la mise en place de promotions pour les activités Marketing ;
- Le déploiement de l'offre leasing sur une certaine catégorie de produits d'efficacité énergétique afin de pénétrer de nouveaux segments de marché ;
- Le développement d'une politique de rémunération des commerciaux promoteurs de ces produits.



Afin d'aider les entreprises à réduire leur consommation d'électricité et à développer l'utilisation des énergies de source renouvelable, SMART ENERGY, une filiale de la CIE et du Groupe ERANOVE a été créée ; elle développe son expertise autour de 3 champs d'actions :

- La performance énergétique pour réaliser des économies substantielles sur les consommations d'énergie ;
- La qualité d'énergie et travaux électriques pour la mise aux normes des installations, des travaux de froid, les Data Centers, la gestion des utilités ;
- Les énergies de sources renouvelables en proposant des solutions techniques d'autoproduction adaptés aux besoins des clients.

Les actions d'efficacité énergétique à l'endroit des clients, sont orientées vers les audits énergétiques avec des indicateurs de performance énergétique, l'installation des équipements de mesure, la mise en œuvre de solutions techniques d'efficacité énergétique et les installations solaires.



6. NOURRIR LES LIENS DE PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

En 2022, la CIE a consacré 475 035 257 FCFA au soutien des actions sociétales dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social, du sport et de la culture.

6.1. Soutenir les communautés

Sociétal / Education

Prix National d'Excellence 2022

La cérémonie de la 8^{ème} édition du Prix National d'Excellence CIE du Meilleur Elève s'est tenue le Lundi 31 Octobre 2022, à l'espace Latrille Events des Deux-Plateaux. Neuf (9) élèves ayant obtenu les meilleurs résultats aux examens nationaux à grand tirage (CEPE, BEPC et BAC A, B, C, D, E, F, G) ont ainsi été récompensés avec plusieurs lots en nature et en numéraire. Cette cérémonie s'est tenue sous le parrainage de la Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation Mariatou KONE.



Alphabétisation Numérique



Après la signature d'un partenariat entre l'entreprise BYTE Sarl, la Fondation ERANOVE et la CIE le 28 juillet 2022, le projet d'alphabétisation numérique est entré dans sa phase active. Ce sont 50 apprenants bénéficiaires du groupe scolaire "Front Lagunaire" et 50 de l'école régionale dans la commune de Treichville qui ont reçu leurs kits, le mercredi 05 octobre 2022. Les 100 apprenants exerçant dans les domaines de la couture, la mécanique, le commerce et la coiffure, ont reçu chacun un kit didactique dont un téléphone portable Android sur lequel la solution numérique de BYTE Sarl sera téléchargée. La formation est prévue pour durer 6 mois.

Convention de partenariat avec l'INPHB.

Le Jeudi 02 Juin 2022, a eu lieu à l'INPHB à Yamoussoukro, la signature d'une convention de partenariat entre la CIE, la SODECI et l'INPHB. Ce partenariat qui doit s'étendre sur 5 ans, sera marqué par :

- l'octroi d'une subvention annuelle de 10 millions sur 3 ans à 3 étudiants
- la mise à disposition de profils d'ingénieurs par l'INPHB aux entreprises CIE et SODECI
- l'organisation conjointe de conférences et la participation aux journées carrières.



Don de kits scolaires aux meilleurs élèves du collège André Latrille de Port-Bouët.

En sa qualité d'entreprise citoyenne promouvant l'Excellence, la CIE a pris part à la cérémonie de distinction des meilleurs élèves du collège André Latrille de Port-Bouët, le vendredi 03 Juin 2022. Ainsi, la Direction Générale, représentée par M. Okoni ADOU, Directeur de l'Usine de Turbines à Gaz (DUTAG) de Vridi, a fait un don de kits scolaires aux meilleurs élèves de ce collège.



Promotion de l'excellence /7ème édition du concours Frat Mat de dictée et de lecture : la CIE récompense les meilleurs littéraires.

La finale de la 7ème édition du concours "Frat Mat de dictée et de lecture", organisée par l'ONG « Au service du livre pour enfant » s'est déroulée le Vendredi 13 Mai 2022, au musée des civilisations, au Plateau. Dans le cadre de sa démarche RSE visant à faire la promotion de l'Excellence en milieu scolaire,

la CIE a décidé d'accompagner l'ONG promotrice dudit concours, en récompensant les plus méritants à cette compétition. Venu des Cours Secondaires Méthodiste (CSM) de Koumassi, du Collège Pierre Charles de la Riviera, du Groupe Scolaire Emy de la Riviera Abatta et du Groupe Scolaire Méthodiste John Wesley de Cocody Angré, les meilleurs élèves en dictée, en poésie et en lecture ont été distingués à l'issue de ce concours sous la supervision d'un notaire.

Sociétal / Soutien

Effondrement d'un immeuble à Treichville : la CIE apporte son soutien aux familles sinistrées et endeuillées.

Dans la nuit du Samedi 26 au Dimanche 27 Février 2022, un immeuble en construction s'est effondré à Treichville, non loin des Sièges de la CIE et de la SODECI, faisant plusieurs victimes dont 7 décès. Face à cette situation tragique, la Direction Générale de la CIE a décidé d'apporter son soutien aux familles sinistrées et endeuillées. Ainsi, le Jeudi 03 Mars 2022, la Direction Générale par l'entremise du maire de Treichville, a fait un don en vivres d'une valeur de 2,5 millions de francs CFA. .



Sociétal / Santé



Opération don de sang

Dans le cadre de ses activités annuelles, le Comité Santé et Sécurité au Travail (CSST) de la DRDET-Abidjan en collaboration avec le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), a organisé sur le site de la Base CIE de Niangon une collecte de sang, le mercredi 06 juillet 2022.



Lutte contre le cancer du Sein

Le mois d'octobre a été déclaré "Octobre Rose", pour marquer toutes les initiatives visant à lutter contre le cancer du sein. C'est en cela que le Centre des Métiers de l'Électricité (CME) a organisé, le mercredi 05 Octobre 2022 à Bingerville, une journée de sensibilisation à l'attention de son personnel féminin. Au cours de cette journée, Docteur Ghislaine SENA épouse TABA a fait une communication sur les symptômes de la maladie, les facteurs de risques et l'importance de la prévention à travers le dépistage.

Lutte contre la COVID 2019

Dans le but de freiner la propagation du virus de la COVID-19 au sein de la CIE, la Direction Générale a organisé une campagne de dépistage. Le lancement a eu lieu le Mardi 04 Janvier 2022 au Siège de la CIE à Treichville, lors du quart d'heure de sécurité. Chaque palier depuis le 8ème étage jusqu'au Rez-de-chaussée a reçu la visite des équipes de la DMT pour effectuer le dépistage de cette pandémie par le test antigénique à l'ensemble des collaborateurs. Sur recommandation de la Direction Générale, la Direction de la Médecine du Travail (DMT), a poursuivi les séances des tests antigéniques de dépistage à la COVID 19 du mercredi 05 au lundi 10 Janvier 2022, sur les sites du Port à Treichville, de la Distribution à Marcory, du CME à Bingerville, de la DRAN à Cocody et de la base CIE à Yopougon.



Sport et culture



Journée sportive : Les collaborateurs des Sections Techniques des Agences de Djibi et des II Plateaux se retrouvent autour du sport.

Les collaborateurs des Sections Techniques des agences de la Djibi et des II Plateaux ont organisé une journée sportive sur le site de la Direction Régionale d'Abobo, le Samedi 14 Mai 2022 afin de renforcer leurs liens de fraternité.



L'UCACIE organise une journée récréative et sportive dans la forêt du Banco

Dans une grande ferveur, les cadres se sont mobilisés pour participer à la journée sportive organisée par l'Union des Cadres de la CIE (UCACIE), le **Vendredi 20 Mai 2022** au cœur de la forêt du Banco.

Sous le thème : « La santé physique pour un équilibre social, familial et professionnel », cette journée a débuté par une randonnée pédestre de 4 km qui a permis aux UCACIENS de découvrir la végétation luxuriante de cette réserve forestière protégée. Notons que les cadres nouvellement embauchés ont été présentés aux participants. Afin de faciliter leur intégration, le bureau de l'UCACIE les mettra en contact avec des parrains identifiés dans les différentes structures.



Sociétal / Sponsoring

Salon de l'immobilier de Côte d'Ivoire : la CIE et la SODECI présentent le Guichet Unique dédié aux professionnels de l'immobilier.

La 5ème édition du Salon de l'Immobilier s'est tenue au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, du 04 au 06 Mars 2022 autour du thème central « les réformes des secteurs de l'habitat et de l'urbanisme en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'amélioration du cadre de vie des populations ». La CIE a présenté les avantages du Guichet Unique aux professionnels de l'immobilier et les produits d'efficacité énergétique aux participants au Salon.



Promotion de la culture / FEMUA 14 / Sponsoring : Participation active de la CIE au Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo.

La 14ème édition du FEMUA s'est tenue du 10 au 15 Mai 2022, à Abidjan et à San-Pedro sous le thème « Employabilité et entrepreneuriat des jeunes ». La cérémonie de lancement de cet évènement culturel a eu lieu le Mardi 10 Mai 2022, à Anoumabo dans la commune de Marcory. Partenaire fidèle du festival, la CIE a marqué sa présence à cette édition par la sécurisation des

différents sites événementiels (Anoumabo, INJS et San-Pedro) avec des groupes électrogènes, la participation au FEMUA Kids à travers la sensibilisation des tout petits aux bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et une présentation sur les risques électriques à Abidjan et San-Pedro. Les collaborateurs de la Direction Régionale Littorale Ouest (DRLO) se sont fait remarquer par leur participation massive au Cross organisé à San-Pedro.

Il est bien de rappeler que le renouvellement du partenariat entre la Direction Générale de la CIE et GAOU PRODUCTION a eu lieu le Vendredi 06 Mai 2022, au Siège de la CIE.





Participation de la CIE à OPINION WAY.

La CIE a soutenu l'activité de OPINION WAY autour du thème « En route vers la société digitale » le Vendredi 20 Mai 2022, au cours d'une rencontre organisée dans un hôtel du Plateau. Le soutien de la CIE s'est illustré par une Communication de l'équipe Marketing « l'expérience client et le digital », animée par Monsieur Guillaume BEDIE, Directeur du Marketing.



Participation de la CIE à la 6ème édition de la Conférence Risques Pays Côte d'Ivoire.

La contribution de la CIE à la 6ème édition de la Conférence Risques Pays Côte d'Ivoire a été marquée par une communication de M. Ahmadou BAKAYOKO, Directeur Général de la CIE sur le thème « Les grands chantiers de la reprise économique ivoirienne ». Il a profité de cette tribune pour partager les missions et l'expertise de la CIE en matière d'approvisionnement en électricité et sur les offres innovantes et les initiatives dans le domaine la lutte contre la fraude sur l'électricité.

6.2. Participer au développement des communautés riveraines (ISO 26000)

Benchmarking CIE-MTN



Découverte de la Politique Sociale, Santé et Sécurité au Travail de la CI

Des responsables d'entreprises RSE membres de l'EUROCHAM (Chambre de commerce Européenne) exerçant en Côte d'Ivoire et une délégation de MTN-CI ont été reçus à la CIE respectivement les 06 juillet et 03 août 2022. L'objet de ces visites a porté principalement sur la découverte de la politique sociale de la CIE qui fait cas d'école pour de nombreuses entreprises et organisations. Les thèmes abordés ont porté sur: les prestations sociales, la politique santé et sécurité au travail et le Fonds Commun de Placement (FCP).

Politique RSE

Mise en place de la gouvernance zone DPE/DUTAG.

Dans le cadre de ses activités RSE, la Direction de l'Usine de Turbine à Gaz (DUTAG) de Vridi, a procédé à la mise en place de la "Gouvernance Zone" DPE/DUTAG. Cette rencontre qui s'est tenue sur le site de la DUTAG le Mardi 31 Mai 2022, avait pour but d'une part, de présenter les principes et enjeux du Développement Durable et d'autre part, de partager la vision et les objectifs de la démarche RSE de la DPE. Les parties prenantes du public et du privé étaient présentes à ce lancement. Cette rencontre a aussi permis de mettre en place une instance d'échanges et de partage traitant des sujets relatifs à l'environnement et au bien-être des populations.



Action RSE

La CIE apporte une contribution financière pour le reprofilage de la route Buyo-Issia.

Afin de résoudre le problème de dégradation accentuée de la voie d'accès Buyo-Issia longue de 48 kilomètres, les autorités de la ville et les populations de la commune de Buyo ont initié un projet de réhabilitation de ce tronçon, pour un coût de 75 Millions de francs CFA. A cette initiative, la CIE y a contribué le Mercredi 16 Mars 2022, par la remise d'un chèque de vingt (20) millions de francs CFA, au comité de pilotage dudit projet.



Projet d'exploitation du poisson « mimi lago » à TAABO

La CIE, engagée avec la Fondation ERANOVE, a procédé au lancement du projet d'exploitation durable des stocks de poissons appelés « mimi lago » vivant dans le lac du barrage de Taabo. La cérémonie de mise en œuvre dudit projet s'est déroulée à Taabo village, le vendredi 14 octobre 2022. Cette initiative permettra la professionnalisation de l'activité de pêche des habitants de Taabo village et contribuera à l'amélioration de leur revenu. Ce fut l'occasion de rappeler l'engagement sociétal de la CIE qui a contribué au projet à hauteur de 17 millions de FCFA.



Journée Internationale des Droits des Femmes

La CIE fait un don aux groupements de femmes vivant sur les sites de production d'électricité.

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, célébrée ce Mardi 8 Mars 2022, la CIE a apporté son soutien aux femmes qui exercent des activités génératrices de revenus dans les zones où sont installées les usines de production hydroélectrique. Ainsi, un don d'une valeur d'1 million FCFA, composé de matériels pour l'agriculture, la pêche et l'entretien, a été fait à chacune des associations de femmes des sites d'Ayamé, de Taabo, de Buyo-Fayé et de Kossou.



6.3. Contribuer aux achats responsables

Un achat responsable se définit d'un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains. Il s'agit d'un aspect clé de la responsabilité sociétale de la CIE et pour lequel elle en fait un objectif prioritaire de ses initiatives en faveur du développement durable.

Depuis 2015, le Pôle Supply Chain fonctionne avec des critères bien définis déterminant le choix de ses fournisseurs. Les clauses de ses appels d'offres exigent du prestataire le respect du cahier des charges prenant en compte la lutte contre la corruption, le travail des enfants et pour certains la préservation de l'environnement ainsi que des dispositions relatives à la sécurité des personnes.

EVOLUTION DES COMMANDES D'ACHAT LOCAL ET IMPORT

Rubriques	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Nbre de commandes	3 901	5 367	5 005	6 239	24,7%
Coût des commandes (MFCFA)	70 941	115 927	125 483	122 848	-2,1%
Valeur des stocks (MFCFA)	39 906	37 180	40 632	64 908	59,7%

Valeur des stocks et coûts des commandes



A fin décembre 2022, le volume des commandes achats s'établit à 122 848 soit une baisse de 2,1% (- 2 635 MFCFA), par rapport à 2021. On enregistre cependant une hausse du nombre de commandes engagées en 2022 (25%) due au dédoublement du nombre des BC d'élagages 2022 et le traitement en BC régulier de plusieurs prestations éligibles en contrat.

Dans un souci d'évoluer davantage vers des modes de consommation durables et d'accroître ses performances, la CIE rehausse ses ambitions. Les procédures et processus qui gouvernent ses achats font aujourd'hui l'objet de révision pour se mettre aux normes des standards internationaux en matière d'achat responsable.



ANNEXES



Table de concordance des éléments de la note 35 du Syscohada

Thématiques note 35 Syscohada	Correspondance Rapport DD CIE
INFORMATIONS SOCIALES	CHAP II : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN
Emploi :	
<ul style="list-style-type: none"> • L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique ; 	1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE 1.2 Recruter localement et fidéliser les collaborateurs P. 28
<ul style="list-style-type: none"> • Les embauches et les licenciements ; 	1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE 1.2 Recruter localement et fidéliser les collaborateurs 1.2.2 Favoriser l'emploi des jeunes P. 30
<ul style="list-style-type: none"> • Les rémunérations et leur évolution. 	
Relations sociales :	
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du dialogue social ; 	1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE 1.2 Recruter localement et fidéliser les collaborateurs 1.2.3 Encourager le dialogue social P. 31
<ul style="list-style-type: none"> • Le bilan des accords collectifs. 	1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE 1.2 Recruter localement et fidéliser les collaborateurs 1.2.3 Encourager le dialogue social P. 31
Santé et sécurité :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de santé et de sécurité au travail ; 	2. PROTEGER LES COLLABORATEURS 2.1 Mécanisme de protection P. 32 2.2. Le Régime Maladie-Mutuelle Sociale Santé P. 33 2.3. Mécanisme de prévoyance sociale P. 35 3. RENFORCER LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL 3.1. Prévenir la santé des collaborateurs P. 37 3.2. Réduire les risques d'accident de travail P. 39
<ul style="list-style-type: none"> • Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail. 	3. RENFORCER LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL 3.2. Réduire les risques d'accident de travail P. 39
Formation :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques mises en œuvre en matière de formation ; 	4. INVESTIR DANS LA FORMATION P. 41
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre total d'heures de formation. 	4. INVESTIR DANS LA FORMATION P. 41
Égalité de traitement :	
<ul style="list-style-type: none"> • les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; 	1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE 1.2 Recruter localement et fidéliser les collaborateurs P. 28 1.2.1 Lutter contre les discriminations P. 30
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; 	1. FAVORISER L'EMPLOI DURABLE 1.2 Recruter localement et fidéliser les collaborateurs. P. 28 1.2.1 Lutter contre les discriminations P. 30



Thématiques note 35 Syscohada	Correspondance Rapport DD CIE																																										
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	CHAP III : PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET INTEGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE																																										
Politique générale en matière environnementale :																																											
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ; • Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ; • Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollution. 	<table border="0"> <tr> <td>1. AMELIORER LES RENDEMENTS</td> <td>P. 46</td> </tr> <tr> <td> 1.2. Rationaliser les consommations de matières premières</td> <td>P. 49</td> </tr> <tr> <td>2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 2.1. Réduction des émissions dans l'air</td> <td>P. 51</td> </tr> <tr> <td> 2.2. Gestion des nuisances sonores</td> <td>P. 51</td> </tr> <tr> <td> 2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau</td> <td>P. 52</td> </tr> <tr> <td> 2.4. Optimisation de la gestion des déchets</td> <td>P. 53</td> </tr> <tr> <td>3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 3.1. S'adapter au changement climatique</td> <td>P. 55</td> </tr> <tr> <td> 3.2. Mesurer notre empreinte carbone</td> <td>P. 55</td> </tr> <tr> <td> 3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité</td> <td>P. 56</td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 2.1. Réduction des émissions dans l'air</td> <td>P. 51</td> </tr> <tr> <td> 2.2. Gestion des nuisances sonores</td> <td>P. 51</td> </tr> <tr> <td> 2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau</td> <td>P. 52</td> </tr> <tr> <td> 2.4. Optimisation de la gestion des déchets</td> <td>P. 53</td> </tr> <tr> <td>3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 3.1. S'adapter au changement climatique</td> <td>P. 55</td> </tr> <tr> <td> 3.2. Mesurer notre empreinte carbone</td> <td>P. 55</td> </tr> <tr> <td> 3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité</td> <td>P. 56</td> </tr> </table>	1. AMELIORER LES RENDEMENTS	P. 46	1.2. Rationaliser les consommations de matières premières	P. 49	2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES		2.1. Réduction des émissions dans l'air	P. 51	2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51	2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau	P. 52	2.4. Optimisation de la gestion des déchets	P. 53	3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE		3.1. S'adapter au changement climatique	P. 55	3.2. Mesurer notre empreinte carbone	P. 55	3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité	P. 56	 		2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES		2.1. Réduction des émissions dans l'air	P. 51	2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51	2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau	P. 52	2.4. Optimisation de la gestion des déchets	P. 53	3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE		3.1. S'adapter au changement climatique	P. 55	3.2. Mesurer notre empreinte carbone	P. 55	3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité	P. 56
1. AMELIORER LES RENDEMENTS	P. 46																																										
1.2. Rationaliser les consommations de matières premières	P. 49																																										
2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES																																											
2.1. Réduction des émissions dans l'air	P. 51																																										
2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51																																										
2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau	P. 52																																										
2.4. Optimisation de la gestion des déchets	P. 53																																										
3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE																																											
3.1. S'adapter au changement climatique	P. 55																																										
3.2. Mesurer notre empreinte carbone	P. 55																																										
3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité	P. 56																																										
2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES																																											
2.1. Réduction des émissions dans l'air	P. 51																																										
2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51																																										
2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau	P. 52																																										
2.4. Optimisation de la gestion des déchets	P. 53																																										
3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE																																											
3.1. S'adapter au changement climatique	P. 55																																										
3.2. Mesurer notre empreinte carbone	P. 55																																										
3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité	P. 56																																										
Pollution et gestion des déchets :																																											
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ; • Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ; • La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité. 	<table border="0"> <tr> <td>2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 2.1. Réduction des émissions dans l'air</td> <td>P. 51</td> </tr> <tr> <td> 2.2. Gestion des nuisances sonores</td> <td>P. 51</td> </tr> <tr> <td> 2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau</td> <td>P. 52</td> </tr> <tr> <td> 2.4. Optimisation de la gestion des déchetsP</td> <td>P. 53</td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 2.4. Optimisation de la gestion des déchets</td> <td>P. 53</td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 2.2. Gestion des nuisances sonores</td> <td>P. 51</td> </tr> </table>	2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES		2.1. Réduction des émissions dans l'air	P. 51	2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51	2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau	P. 52	2.4. Optimisation de la gestion des déchetsP	P. 53	 		2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES		2.4. Optimisation de la gestion des déchets	P. 53	 		2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES		2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51																				
2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES																																											
2.1. Réduction des émissions dans l'air	P. 51																																										
2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51																																										
2.3. La prévention de la pollution des sols et de l'eau	P. 52																																										
2.4. Optimisation de la gestion des déchetsP	P. 53																																										
2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES																																											
2.4. Optimisation de la gestion des déchets	P. 53																																										
2. MAITRISER NOS EMISSIONS POLLUANTES																																											
2.2. Gestion des nuisances sonores	P. 51																																										



Thématiques note 35 Syscohada	Correspondance Rapport DD CIE
Utilisation durable des ressources :	
<ul style="list-style-type: none"> • La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ; 	1. AMELIORER LES RENDEMENTS P. 46 1.2. Rationaliser les consommations de matières premières
<ul style="list-style-type: none"> • La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ; 	1. AMELIORER LES RENDEMENTS P. 46 1.2. Rationaliser les consommations de matières premières
<ul style="list-style-type: none"> • La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. 	CHAPITRE I 4.2 Certificats ISO P. 23 4.2.1 Périmètre CIE P. 23 1. AMELIORER LES RENDEMENTS 1.1. Améliorer les rendements P. 46
Changement climatique :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les rejets de gaz à effet de serre. 	3. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 3.1. S'adapter au changement climatique P. 55 3.2. Mesurer notre empreinte carbone P. 55 3.3. Maîtriser notre consommation d'électricité P. 56
Protection de la biodiversité :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité. 	6. NOURRIR LES LIENS DE PROXIMITE AVEC LES COMMUNAUTES D'ACCUEIL P. 70 6.2. Participer au développement des communautés riveraines (ISO 26000) P. 74
INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	
CHAP IV : RENDRE ACCESSIBLES LES SERVICES ESSENTIELS DE LA VIE ET CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	
<ul style="list-style-type: none"> • En matière d'emploi et de développement régional ; 	4. ETENDRE L'ACCES AUX PLUS DEMUNIS 4.1. PEPT : Programme Électricité Pour Tous
<ul style="list-style-type: none"> • Sur les populations riveraines ou locales. 	6. NOURRIR LES LIENS DE PROXIMITE AVEC LES COMMUNAUTES D'ACCUEIL 6.1. Soutenir les communautés P. 70 6.2. Participer au développement des communautés riveraines (ISO 26000) P. 70



Thématiques note 35 Syscohada	Correspondance Rapport DD CIE
<p>Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (associations d'insertion, établissements d'enseignement...):</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ; • Les actions de partenariat ou de mécénat. 	<p>6. NOURRIR LES LIENS DE PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL P. 70</p> <p>6.2. Participer au développement des communautés riveraines (ISO 26000) P. 74</p> <p>6. NOURRIR LES LIENS DE PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL P. 70</p> <p>6.1. Soutenir les communautés P. 70</p> <p>6.2. Participer au développement des communautés riveraines (ISO 26000) P. 74</p>
<p>Sous-traitance et fournisseurs :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux. 	<p>6. NOURRIR LES LIENS DE PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL P. 70</p> <p>6.3. Contribuer aux achats responsables P. 76</p>



Synthèse des Indicateurs de performance

Indicateurs sociaux

Référence	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022
EFFECTIF SOCIETE					
SOC110	Effectif total société		4 618	4 698	4 995
SOC120	Effectifs total femmes		1 178	1 176	1 173
	Pourcentage de femmes dans l'effectif		25,51%	25,03%	23,48%
SOC140	Effectif total par Tranche d'age		4 618	4 698	4 995
SOC141	Effectif total 18-25 ans	# personnes	39	118	132
SOC142	Effectif total 26-35 ans	# personnes	1 050	1 151	1 281
SOC143	Effectif total 36-45 ans	# personnes	2 072	2 060	2 184
SOC144	Effectif total 46-55 ans	# personnes	984	966	1 033
SOC145	Effectif total +56 ans	# personnes	473	403	365
EFFECTIF HANDICAPES SOCIETE					
SOC210	Effectif total souffrant de handicap	# personnes	73	83	74
SOC213	Part des personnes en situation de handicap dans l'effectif total société	%	0	0	1,48%
FORMATION					
SOC310	Nombre total de formations		4 208	3 108	4 396
SOC320	Dépenses totales de formations	FCFA	1 069 322 534	754 826 934	1 256 091 463
SOC330	Nombre d'heures de formations		348 604	153 266	216 369
ACCIDENTS DU TRAVAIL					
SOC500	Accident du travail				
SOC510	Accidents du travail avec et sans arrêt hors trajets	Nombre	78	63	59
SOC520	Accidents du travail avec arrêt hors trajets	Nombre	76	60	58
SOC525	Accidents de trajet	Nombre	29	32	27
SOC530	Accidents du travail occasionnant un décès	Nombre	1	1	0
SOC540	Nombre de jours d'arrêt du travail	jours	1 710	1 769	1 870
SOC550	Taux de gravité	jours	0,18	0,18	0,18
SOC560	Taux de fréquence	nombre	7,92	6,23	5,64
TEMPS DE TRAVAIL					
SOC610	Temps théorique de travail société	Heures	9 600 401	9 625 535	10 278 988
SOC620	Temps de travail supplémentaire société	Heures	220 950	366 258	392 657
TEMPS D'ABSENCE					
SOC700	Temps total d'absence (TTA)	Heures	1 073 056	1 139 048	1 094 424
SOC710	Absences pour congés légaux (ACL)	Heures	908 040	964 720	941 992
SOC720	Absences pour congés de maternité (ACM)	Heures	63 384	58 504	38 320
SOC730	Absences pour congés sans solde (ACS)	Heures	344	1 648	2 736
SOC740	Absences pour mise à pieds (AMP)	Heures	3 184	144	3 792
SOC750	Absences pour permission exceptionnelle (APE)	Heures	5 336	6 408	6 904
SOC760	Absences pour arrêts maladie (AAM)	Heures	71 448	85 296	81 776
SOC770	Absences pour accident du travail et trajet (ATT)	Heures	20 128	19 664	18 784
SOC780	Absences non autorisées (ANA)	Heures	1 192	2 664	120
SOC711	Taux absentéisme	%	1%	1%	1%
SOC712	Taux d'assiduité	%	99%	99%	99%



Référence	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022
RECRUTEMENTS					
SOC810	Recrutements effectif société		67	277	562
SOC816	Pourcentage de femmes recrutées	%	31,34%	13,00%	10,14%
SOC813	Nombre de jeunes entre 18 et 25 ans recrutés	# personnes	1	69	77
SOC814	Nombre de stagiaires recrutés	# personnes	598	49	979
DEPARTS					
SOC910	Départ effectif société		156	206	272
SOC920	Licenciements		13	24	14
SOC930	Départs volontaires		40	26	43
SOC940	Départs liés aux fins de contrats		103	156	193
SOC960	Départs liés aux transferts ou décès				22
SOC950	Taux de turnover	%	2%	5%	9%
MALADIES PROFESSIONNELLES					
SOC101	Maladies professionnelles	# personnes	0	0	0
DEPENSES EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE					
SOC102	Dépenses en matière de politique sociale	FCFA	4 151 117 000	4 511 648 392	4 566 176 488
SOC105	Couverture protection sociale volontaire				
SOC106	Effectif couvert par une protection sociale volontaire	# personnes	4 563	4 667	4 995
SOC107	Part de l'effectif couvert par une protection sociale volontaire	%	99%	99%	100%
PROMOTION DU GENRE					
SOC171	Gouvernance				
SOC172	Effectif du comité de direction (CODIR)	# personnes	67	69	69
SOC174	Part des femmes membres du comité de direction	%	17,91%	18,84%	18,84%
SOC175	Métiers techniques				
SOC176	Effectif des salariés exerçant un métier technique	# personnes	1 363	1 370	2 355
SOC178	Part des femmes exerçant un métier technique	%	2,64%	2,92%	6,11%
TAUX DE COUVERTURE DE CERTIFICATION					
SOC1010	Couverture certification Santé Sécurité au travail				
SOC1011	Effectif des services certifiés OHSAS 18001 / ISO 45001	# personnes	636	753	800
SOC1012	Taux de couverture certification OHSAS 18001 / ISO 45000	%	14,53%	16,79%	17,00%



Indicateurs environnementaux

Référence	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022
CONSOMMATION D'EAU					
ENV200	Consommation d'eau	m ³	136 657	148 084	139 629
ENV210	Consommation d'eau des sièges, agences, bureaux	m ³	134 427	130 478	128 659
ENV220	Conso. d'eau des usines de production thermique d'électricité	m ³	2 230	17 606	10 970
CONSOMMATION D'ENERGIE					
ENV410	Consommation d'énergie totale		836 910,46	1 334 688,19	1 548 291,65
ENV415	Consommation d'électricité des ouvrages de production d'électric	GWh	12,98	4,36	4,86
ENV416	Consommation externe d'électricité des ouvrages de prod. d'elec.	GWh	0,82	3,32	3,62
ENV420	Consommation d'énergie électrique des sièges, agences, bureaux	GWh	33,62	34,53	23,17
ENV440	Consommation de gaz naturel	m ³	97 978 471	156 255 061	181 269 709
ENV450	Consommation de HVO	m ³	1 344,01	063,00	3 692,79
ENV460	Consommation de DDO	m ³	33,19	2 614,55	46,70
ENV470	Consommation Gasoil / Diesel Oil des groupes électrogènes de secours	l	3 502,00	116,44	10 296,00
ENV475	Conso Gazoil/Diesel Oil des groupes électrogènes/prod elec	l	2 333 605,00	14 754,00	1 270 865,00
ENV480	Consommation totale de carburant véhicules		4 034 155	5 745 086	3 974 789
ENV481	Consommation Diesel des véhicules	l	2 333 841	4 497 224	1 525 085
ENV482	Consommation Essence/Super des Véhicules	l	1 700 314	2 250 721	2 449 703
PRODUCTION & DISTRIBUTION D'ELECTRICITE					
ENV510	Capacité totale opérée interconnectée		704	704	704
ENV511	Capacité installée interconnectée THERMIQUE	MW	100	100	100
ENV512	Capacité installée interconnectée HYDROELECTRIQUE	MW	604	604	604
	Part des capacités de production (MW) d'électricité renouvelable	%	86%	86%	86%
ENV520	Production électrique totale interconnectée		2 104,99	1 873,39	1 875,53
ENV521	Production totale des usines de production électrique THERMIQUE	GWh	207,79	403,79	380,52
ENV522	Production totale des usines de production HYDROELECTRIQUE	GWh	1 897,20	1 469,60	1 495,01
	Part de la production (GWh) d'électricité renouvelable	%	90%	78%	80%
ENV530	Rendement production électricité	%	99%	99%	100%
ENV531	Rendement production électricité Abidjan	%	100%	100%	100%
ENV550	Energie disponible		4 631,57	3 904,70	4 658,52
ENV551	Energie disponible THERMIQUE	GWh	472,30	655,70	703,25
ENV552	Energie disponible HYDROELECTRIQUE	GWh	4 159,27	3 249,00	3 955,27
ENV560	Rendement global électricité	%	83%	84%	85%
CONSOMMATION DES MATIERES PREMIERES & INTRANTS					
ENV600	Consommation des matières premières et intrants				
ENV610	Huiles	l	77 288,00	52 157,00	41 223,00
ENV620	Chlore Gazeux	t	0,00	0,00	0,00
ENV630	Chaux	t	0,00	0,00	0,00
ENV640	Hypo Chlorite de Calcium	t	15,53	6,11	9,19



Référence	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022
ENV650	Sulfate d'alumine	t	108,90	18,26	19,48
ENV660	Gaz SF6	kg	569,99	494,89	318,01
ENV680	Fluides frigorigènes	kg	8 229,00	8 280,00	8 810,00
ENV681	Pertes de fluides frigorigènes	kg	445,00	215,00	231,00
POLLUANTS ATMOSPHERIQUES : CO2, NOx, Sox					
ENV710NEW	Emissions de gaz à effet de serre (GES)	tCO2e	285 489	1 197 852	1 372 875
Scope 1	Emissions directes des sources fixes de combustion	tCO2e	259 946	332 770	373 601
Scope 1	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	tCO2e	12 136	10 569	9 211
Scope 1	Emissions directes des procédés hors énergie	tCO2e	0	0	0
Scope 1	Émissions directes fugitives	tCO2e	13 395	138 828	134 683
Scope 1	Émissions dues à l'utilisation des terres, aux changements d'affectation des terres et aux forêts (UTCF)	tCO2e	0	0	0
Scope 2	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	tCO2e	0	645 453	748 468
Scope 2	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Amont de l'énergie	tCO2e	0	50 680	52 587
Scope 3	Achats de produits ou services	tCO2e	0	9 960	6 698
Scope 3	Immobilisations de biens	tCO2e	0	3 995	20 797
Scope 3	Déchets	tCO2e	13	249	183
Scope 3	Transport de marchandise amont	tCO2e	0	570	4
Scope 3	Déplacements professionnels	tCO2e	0	4 778	26 643
Scope 3	Actifs en amont loués ou en crédit-bail	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Investissements	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Déplacements des clients	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Transport et distribution de marchandises en aval	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Utilisation des produits vendus par l'entreprise	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Transformation des produits vendus	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Élimination en fin de vie des produits vendus	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Franchises	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Location ou leasing de biens en aval	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Déplacements domicile-travail	tCO2e	0	0	0
Scope 3	Autres émissions indirectes non incluses dans les autres catégories	tCO2e	0	0	0



Référence	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	
ENV713	Intensité émissions GES production électrique - centrale thermique UTAG	KgCO _{2e} /MWh	1 215	900	1 108	
	Intensité émissions GES production électrique - Barrage d'AYAME 1			191	191	
	Intensité émissions GES production électrique - Barrage d'AYAME 2				1	1
	Intensité émissions GES production électrique - Barrage de KOSSOU				191	191
	Intensité émissions GES production électrique - Barrage de TAABO				22	22
	Intensité émissions GES production électrique - Barrage de BUYO				130	130
ENV714	Rejets de gaz à effet de serre pendant production électrique	% gaz sec	4%			
ENV770	Emissions GES liées aux déplacements professionnels en avion					
ENV771	Emissions de GES liés aux déplacements professionnels en avion		45	183	320	
ENV750	Sensibilisation à la réduction des Rejets de GES					
ENV720	Rejets de NOx production électrique	mg/Nm ³	191	204	204	
ENV730	Rejets de SOx production électrique	mg/Nm ³	30	1	1	
ENV725	Mesures de l'air	Nombre		0	0	
ENV726	Mesures de l'air conformes	Nombre		0	0	
ENV727	Taux des mesures de l'air conformes aux réglementations nationales et internationales	%		0%	0%	
APPAREILS CONTENANT DES PCB						
ENV800	Nombre total de transformateurs contenant du PCB					
ENV830	Nombre total de transformateurs utilisés	Nombre	11 104	15 391	15 394	
ENV810	Nombre de transformateurs contaminés aux PCB à décontaminer	Nombre	284	283	284	
ENV820	Nombre de transformateurs contaminés aux PCB à éliminer	Nombre	31	31	30	
ENV840	Taux de transformateurs contenant du PCB	%	3%	2%	2%	
CONSOMMATION PAPIER & PRODUITS INFORMATIQUES, DECHETS PRODUITS						
ENV900	Consommation de papier & produits informatiques					
ENV910	Consommation de papier pour la bureautique	Kg	101 764	109 985	82 266	
ENV911	Consommation de papier pour l'édition des factures	Kg	48 706	47 946	43 408	
ENV920	Consommation de toners (encres) d'imprimante	Kg	1 897	4 123	3 587	
ENV950	Déchets produits par les entités industrielles					
ENV951	Déchets industriels banals	t	26	36	36	
ENV952	Déchets spéciaux liquides	m ³	18	13	13	
ENV953	Déchets spéciaux solides	t	26	8	8	



Indicateurs sociétaux

Référence	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022
EFFECTIFS CLIENTS					
SOT100	Effectif Clients		2 915 688	3 254 968	3 646 619
SOT101	Effectif Clients Electricité	Nombre	2 915 688	3 254 968	3 646 619
SOT107	Branchements sociaux PEPT Electricité	Nombre	254 836	202 780	251 133
QUALITE DE SERVICE					
SOT200	Disponibilité du service électricité				
SOT201	Temps moyen de coupure électricité	HH : MM	16:22	17:52	28:56
SOT202	Taux de disponibilité des groupes de production électrique hors	%	98%	80%	94%
SOT230	Réseaux exploités				
SOT236	Réseaux électriques total exploités	km	57 020	59 908	63 686
SOT231	Réseaux électriques de transport exploités	km	7 063	7 435	7 441
SOT232	Réseaux électriques de distribution exploités	km	49 957	52 473	56 245
SOT240					
SOT241	Ratio de facturation	%	88%	89%	92%
ACTIONS DE SOUTIEN, MECENAT, PARTENARIAT					
SOT120	Action de soutien, de mécénat, de partenariat				
SOT121	Dépenses d'actions de soutien, de mécénat et de partenariat	FCFA	344 075 662	365 725 700	475 035 257
ETHIQUE					
SOT130	Promotion de l'éthique				
SOT131	Dépenses effectuées dans la promotion de l'éthique	FCFA	13 790 729	47 304 063	58 838 507
SOT132	Personnes formées/sensibilisées à l'éthique	Nombre	2	812	481
SOT135	Dispositif d'alerte éthique				
SOT136	Nombre de plaintes internes reçues	Nombre	27	102	119
SOT137	Nombre de plaintes internes résolues	Nombre	27	102	119
SOT138	Nombre de plaintes externes reçues	Nombre	100	121	80
SOT139	Nombre de plaintes externes résolues	Nombre	94	120	78
TAUX DE COUVERTURE DE CERTIFICATION					
SOT150	Couverture certification Qualité (ISO 9001)				
SOT151	Effectif des services certifiés ISO 9001	# personnes	996	1 117	1 256
SOT152	Taux de couverture certification ISO 9001	%	23%	25%	27%
IMPACT SUR LES TIERS					
SOT180	Accident				
SOT181	Accident sur les tiers liés à l'exploitation	Nombre	23	42	54
SOT182	Accident sur les sous-traitant liée à l'exploitation	Nombre	6	6	1
SOT183	Accident sur les tiers liés à la circulation	Nombre	4	2	2
SOT184	Accident causé par un sous-traitant	Nombre	0	0	0



Rapport de

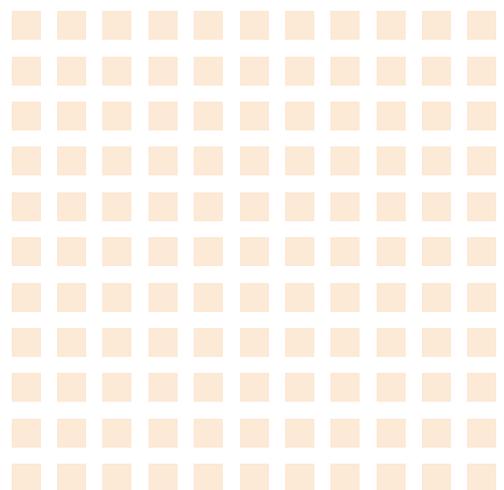
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

2022

Conception
Direction de la Documentation
RSE et Conformité

Mise en page
Exakrom

Mai 2023





Compagnie Ivoirienne d'Electricité

Une société du groupe



Siège social : Treichville avenue Christiani
01 BP 6923 Abidjan 01 Côte d'Ivoire
Tél : +225 27 21 23 33 00
Fax : +225 27 21 23 35 88
info@cie.ci
www.cie.ci